



Guillaume BAZOT

# STRUCTURE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES TERRITOIRES ET VOTE POPULISTE EN FRANCE

FONDATION POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE

[fondapol.org](http://fondapol.org)

Novembre 2024



**FONDATION**<sub>POUR</sub>  
**L'INNOVATION**  
**POLITIQUE**  
[fondapol.org](http://fondapol.org)

[fondapol.org](http://fondapol.org)



# STRUCTURE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES TERRITOIRES ET VOTE POPULISTE EN FRANCE

Guillaume BAZOT

FONDATION<sup>POUR</sup>  
L'INNOVATION  
POLITIQUE  
[fondapol.org](http://fondapol.org)

La Fondation pour l'innovation politique  
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire

Vice-Président : Grégoire Chertok

Directeur général : Dominique Reynié

Président du Conseil scientifique et d'évaluation : Christophe de Voogd

## FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

*Un think tank libéral, progressiste et européen*

Née en 2004, la Fondation pour l'innovation politique s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Par ses travaux, elle contribue à un débat pluraliste et documenté.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation met gratuitement à la disposition de tous la totalité de ses travaux sur le site **fondapol.org**. De plus, sa plateforme **data.fondapol** permet à chacun de consulter l'ensemble des données collectées dans le cadre des enquêtes. Ses bases de données sont utilisables, dans le prolongement de la politique d'ouverture et de partage des données publiques voulue par le gouvernement. Enfin, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales, les données sont proposées dans les différentes langues du questionnaire.

Sous l'appellation « **Anthropotechnie** », la Fondation dédie une partie de ses travaux aux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme-machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales.

**La Fondation pour l'innovation politique est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.**

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	9
<b>I. LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES TERRITOIRES.....</b>	<b>15</b>
1. Croissance et développement dans les territoires.....	15
2. L'hétérogénéité sociale.....	20
3. Évolution selon l'indice de « privilège » communal.....	24
<b>II. QUI VOTE POUR QUI DANS LES TERRITOIRES ?.....</b>	<b>27</b>
1. État des lieux à partir des données individuelles.....	28
2. Résultat des données communales.....	29
a. Votes selon l'aire d'attraction.....	29
b. Votes des communes selon les catégories sociales.....	31
c. Votes selon les catégories sociales et l'aire d'attraction.....	38
3. Quelques comparaisons avec les élections de 1981.....	42
<b>III. EXPLIQUER LES VOTES.....</b>	<b>47</b>
1. Corrélation et pouvoir explicatif des variables clés.....	47
2. Quel bon modèle explicatif ?.....	53
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>56</b>

# RÉSUMÉ

Le populisme n'a jamais été aussi présent en Europe depuis 1945. Face au péril qu'il représente, une meilleure compréhension des mécanismes est nécessaire. Parmi les explications proposées, nombreuses sont celles mettant en exergue l'importance des inégalités territoriales. La mondialisation et la désindustrialisation auraient polarisé économiquement puis politiquement le pays. Ainsi, certains espaces seraient désormais isolés voire délaissés, d'où le rejet des partis politiques au pouvoir depuis les années 1980.

Cette étude a d'abord pour objet d'interroger l'idée même d'une périphérie perdante au regard des transformations économiques et sociales des quarante dernières années. Nous verrons qu'une telle hausse des inégalités territoriales est, contre toute attente, sujette à caution. Les données offrent une lecture plus complexe de la réalité puisque nombre de communes périphériques affichent un accroissement du niveau de vie moyen plus grand que dans les grandes agglomérations.

Ceci ne signifie pas non plus que les territoires seraient sans importance. De fait, le vote populiste semble davantage concentré dans les communes les moins privilégiées hors des grandes agglomérations. Toutefois, notre analyse montre aussi que la variable clé n'est pas tant le revenu que le niveau de diplôme. Le populisme prendrait donc racine sur le rejet d'une certaine mondialisation institutionnelle (l'Europe) et culturelle (immigration, laïcité, mode de consommation) portée par une population citadine, diplômée et privilégiée dont les valeurs sont perçues comme mettant en cause l'identité même des classes populaires vivant hors des grandes métropoles.



# STRUCTURE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES TERRITOIRES ET VOTE POPULISTE EN FRANCE

Guillaume BAZOT

Économiste, maître de conférences à l'Université Paris 8,  
membre du conseil scientifique et d'évaluation de la Fondation pour l'innovation politique

## INTRODUCTION

Depuis les Gilets jaunes, la France « périphérique » est un thème récurrent d'analyse en sciences sociales et politiques. Cette France se caractériserait par sa distance aux grands centres urbains, son moindre dynamisme économique et la disparition des emplois locaux, notamment industriels<sup>1</sup>. La désindustrialisation et l'abandon politique des populations concernées seraient alors responsables de l'accroissement des inégalités territoriales et d'un déclassement géographique et social. Ce faisant, ceci serait la cause principale de l'émergence d'un vote populiste d'extrême droite et d'extrême gauche.

Pour autant, l'édification d'un tel lien demeure difficile pour plusieurs raisons. La première est d'ordre définitionnel : comment identifier cette France périphérique et comment lui attribuer l'émergence du populisme moderne alors que ce concept demeure relativement flou ? La deuxième tient à la mise en relief de cette relation car une simple énonciation partant de cas types ne saurait se substituer à l'analyse exhaustive des données. Enfin, quand bien même ces deux points seraient acceptablement traités, l'interprétation des résultats et sa projection dans le domaine politique demeurent sensibles. Ainsi, comme l'affirme le livre de David Goodhart<sup>2</sup>, **le vote populiste n'est pas seulement d'origine matérielle, une dimension culturelle et identitaire lui fait face et mérite analyse.** Distinguer le vote

1. Christophe Guilluy, *La France périphérique : comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion, septembre 2014.

2. David Goodhart, *Les Deux Clans*, Paris, Les Arènes, novembre 2019.

populiste selon qu'il provient d'un ressentiment populaire vis-à-vis d'une « élite » ou de difficultés matérielles stricto sensu demeure compliqué et demande de plus amples enquêtes<sup>3</sup>.

Ce travail se propose d'affronter modestement ces difficultés à partir des données communales. En effet, l'usage des séries territoriales sont suffisamment fines pour permettre de croiser les résultats électoraux avec différentes caractéristiques locales. En outre, les élections sont un formidable révélateur des préférences des individus et constituent un substrat précieux pour l'analyse du lien entre populisme d'une part et transformations économiques et sociales d'autre part. Ceci nous donne alors la possibilité de tester différentes hypothèses et de mieux comprendre les structures gouvernant les choix des électeurs selon les territoires.

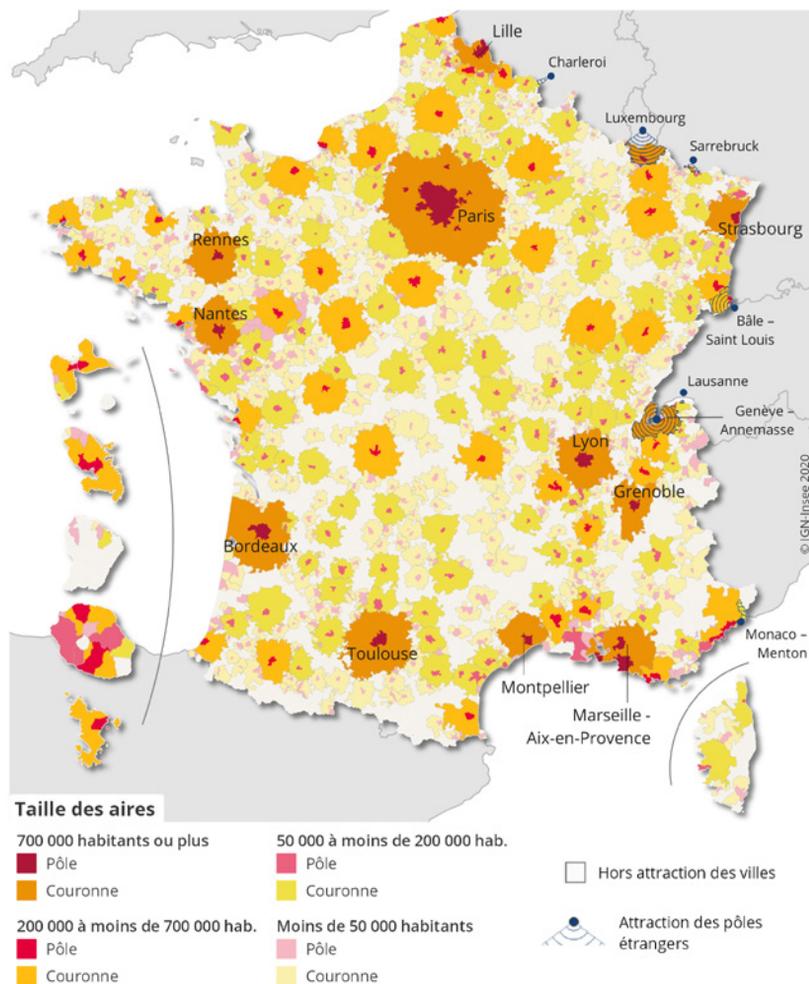
Trois parties étayent cette étude. La première traite les données brutes et brosse un portrait des caractéristiques économiques et sociales des territoires. Nous le verrons, ce simple travail permet de battre en brèche un nombre conséquent d'idées reçues quant aux inégalités territoriales et leur évolution. La seconde regarde le vote des communes selon le territoire dans lequel elles s'inscrivent. Nous verrons dans quelles mesures les votes en faveur de l'extrême droite et de l'extrême gauche sont territorialement et socialement déterminés. La troisième propose d'expliquer les votes à partir des variables économiques, géographiques et sociales décrites auparavant. Le niveau de diplôme sera particulièrement étudié en raison de sa puissance explicative.

Mais avant d'entrer dans le vif de l'analyse la notion de territoire doit préalablement être éclaircie. Nous retiendrons ici la notion d'aire d'attraction récemment proposée par l'Insee : « L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail ». Les aires d'attraction peuvent être distinguées en fonction de leur taille, ainsi l'Insee retient quatre groupes selon que la population totale de l'aire est inférieure ou supérieure à 50 000, 200 000 et 700 000 habitants. Ceci donne neuf types de communes selon la classification : quatre pôles urbains, quatre couronnes périurbaines et les zones en dehors de toute aire d'attraction<sup>4</sup>. Notons que cette notion est récente et tend à se substituer à celles d'agglomération et d'aire urbaine, car même si les seuils peuvent paraître arbitraires, la notion d'aire offre une plus grande finesse d'analyse, notamment l'intensité du lien entre pôle et couronne.

3. Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, *Les origines du populisme*, Seuil, août 2019 ; Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, Madeleine Péron, « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens ? », Observatoire du Bien-être du CEPREMAP et CEVIPOF, n°2019-03, 14 février 2019.

4. Pour davantage de détails, voir : « Base des aires d'attraction des villes 2020 », Insee, 18 mars 2024.

## Carte des aires d'attraction en France en 2020



Source : Insee

De ce point de vue, la France périphérique serait celle des petites aires d'attraction (inférieures à 200 000 habitants) et des communes hors attraction. La population concernée représenterait en 2019 environ 37% de la population totale pour un poids économique d'environ 33% de l'ensemble des revenus (Tableau 1). Notons que ces zones périphériques ont vu leur part dans la population et dans le revenu décroître respectivement de 2,7pp (« pp » correspond aux points de pourcentage) et de 0,7pp depuis 1980, ce qui demeure assez modeste. À l'inverse les zones souvent qualifiées de « mondialisées », à savoir, les

métropoles des aires de plus de 700 000 habitants et, éventuellement les pôles des grandes villes, représentent 37 % de la population et 41 % des revenus. En matière d'évolution depuis 1980, on remarque que ces zones ont vu leur part dans la population et le revenu diminuer de respectivement 2,7pp et 6pp. Soulignons à cet égard que la baisse de la part du revenu est non seulement forte mais aussi surprenante eu égard aux discours les plus en vogue. Notons enfin que les couronnes des grandes villes et des métropoles comptent pour 26 % de la population et 27 % des revenus soit une augmentation de 5,4pp et 6,8pp depuis quarante ans. **Ceci confirme l'essor de ces nouveaux lieux de vie des classes moyennes, hors des pôles des grandes villes mais suffisamment proches pour y travailler.**

Tableau 1 : poids des aires d'attraction selon la population et le revenu

		2019		1980		Variation	
		population	revenu	population	revenu	population	revenu
Hors aire d'attraction		6.78 %	5.56 %	7.56 %	5.20 %	-0.78pp	0.36pp
Couronnes	bourgs	5.87 %	5.06 %	5.90 %	4.46 %	-0.03pp	0.60pp
	villes	11.24 %	10.15 %	10.19 %	8.63 %	1.05pp	1.52pp
	G. villes	11.92 %	11.55 %	10.04 %	9.39 %	1.88pp	2.16pp
	Métropoles	13.74 %	14.99 %	10.25 %	10.39 %	3.49pp	4.61pp
Pôles	bourgs	6.45 %	5.74 %	7.71 %	6.79 %	-1.26pp	-1.06pp
	villes	7.07 %	6.14 %	8.73 %	8.30 %	-1.66pp	-2.16pp
	G. villes	10.19 %	10.00 %	11.92 %	12.48 %	-1.73pp	-2.48pp
	Métropoles	26.75 %	30.80 %	27.71 %	34.35 %	-0.96pp	-3.56pp

Note : Statistiques obtenues à partir de l'agrégation des données communales.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee pour la France métropolitaine.

Lecture : En 2019, les pôles des aires d'attraction de plus de 700 000 habitants (métropoles) représentent 26,8 % de la population et 30,8 % du revenu total. En 1980, ces valeurs étaient respectivement de 27,7 % et 34,4 %.

Interprétation : Le poids des grands centres urbains, que ce soit en termes de population ou de revenu, tend à diminuer depuis 1980 au profit des zones périphériques, en particulier les banlieues des aires d'attraction supérieures à 200 000 habitants.

Partant de ces catégories, nos résultats principaux sont les suivants. Premièrement, l'idée d'un déclin économique des territoires reculés est extrêmement fragile. L'analyse des données montre au contraire que **les communes hors des grands centres urbains sont celles dont le revenu par habitant a le plus augmenté depuis quarante ans.** Ainsi, dans la mesure où ces territoires apparaissent également moins hétérogènes sur la dimension socioprofessionnelle, ceci tend à montrer que « l'élite » économique des grandes villes mondialisées n'a pas davantage profité des transformations économiques et sociales les plus récentes. Ce résultat coïncide d'ailleurs

avec la stagnation des inégalités de revenu observée depuis les années 1990<sup>5</sup>. **Toutefois, bien qu'en diminution constante, soulignons que les inégalités territoriales continuent d'exister, les zones reculées demeurant moins privilégiées.** En outre, l'analyse des variations de population montre que certains espaces reculés ont une population vieillissante et de moins en moins active<sup>6</sup>.

Deuxièmement, à partir de la construction d'un indicateur permettant de distinguer les communes selon le caractère plus ou moins privilégié de sa population (revenu, niveau de diplôme, catégories socioprofessionnelles, patrimoine), nous observons une convergence des communes entre elles mais aussi entre les types de territoire. Autrement dit, **les communes sont de moins en moins dissemblables** lorsqu'il s'agit de cet ensemble de critères, y compris dans les zones reculées. Cependant, des écarts existent toujours et sont à la défaveur des zones rurales.

Troisièmement, en observant les votes à la présidentielle de 2022 et aux législatives 2024, nous voyons que **les votes pour les partis populistes de droite et de gauche sont le fait des zones rurales pour les premiers et des grandes métropoles pour les seconds.** Il est par ailleurs important de souligner que les populations vivant dans les communes les moins privilégiées ont davantage voté pour la droite populiste et pour le centre que pour la gauche radicale. Autrement dit, **Le Pen et Macron ont obtenu plus de voix depuis les populations appartenant aux 20 % et 40 % du bas de la distribution du niveau de privilège communal que Mélenchon.** Ainsi, outre que Mélenchon fait un score plus faible au niveau national, ce résultat s'explique également par la plus grande proportion de voix obtenues par ce dernier en provenance des 40 % du haut que des 40 % du bas de la distribution. Dernier point singulier que ces comparaisons nous fournissent : **le candidat faisant la plus grande part de son score dans les communes privilégiées est Yannick Jadot.** Ceci est d'autant plus intéressant que son parti défend fermement la décroissance comme principe constitutif de lutte contre le réchauffement climatique et de justice sociale. Tout se passe comme si seuls les plus privilégiés pouvaient concrètement envisager de voir les revenus décroître. De par l'importance des alliances, les résultats des législatives gommant nombre de ces phénomènes. Toutefois, la droite populiste demeure largement en tête parmi les moins favorisés en 2024.

Quatrièmement, les comparaisons avec la présidentielle de 1981 nous apportent quelques enseignements précieux quant à l'évolution des votes selon les territoires et les catégories économiques et sociales. D'une part,

5. Guillaume Bazot, *L'épouvantail néolibéral, un mal très français*, PUF, janvier 2022.

6. Vincent Grimault, *La Renaissance des campagnes : Enquête dans une France qui se réinvente*, Seuil, juin 2020 ; Laurent Davezies, *L'État a toujours soutenu ses territoires*, Seuil, mars 2021.

le vote Marchais semble le meilleur prédicteur des votes du premier tour de 2022, notamment pour Le Pen, vis-à-vis duquel il est positivement corrélé, en particulier dans les villes moyennes, et du vote Macron, vis-à-vis duquel il est négativement corrélé. En revanche le faible lien avec le vote Mélenchon laisse penser que le candidat LFI n'attire pas la population des communes qui votaient pour l'extrême gauche en 1981, en dehors des grandes métropoles. Néanmoins, la raison de ce non-report ne semble pas liée aux questions économiques puisque Roussel réalise quant à lui ses meilleurs scores là où Marchais était plébiscité. Dès lors, les questions culturelles (notamment autour de la place de l'écologie, des modes de consommation, de l'immigration ou de la laïcité) sont sans doute responsables de ce résultat. Enfin, l'analyse des votes du second tour de ces deux élections montre que les communes ayant voté pour Mitterrand en 1981 ont en moyenne davantage voté pour Le Pen que pour Macron en 2022. Il y a donc bien eu un report d'une partie des voix des communes de gauche en direction de la droite populiste et nationaliste, et ce, quel que soit le territoire considéré.

Cinquièmement, l'analyse des données montre que les variables économiques, sociales, démographiques et géographiques n'ont pas toutes le même pouvoir explicatif des votes. Ainsi, la variable la plus probante en la matière demeure le département de la commune, et ce, indépendamment de la prise en compte de toutes les autres variables. Ceci montre toute l'importance de la dimension culturelle locale sur les préférences des électeurs. Lorsque l'on se concentre sur les variables économiques et sociales, le niveau d'étude est la variable dont le pouvoir explicatif est le plus grand, loin devant le revenu. Dès lors, les conditions économiques n'expliquent qu'une part limitée du déport des voix vers le RN, sinon comment rendre compte de l'effet primordial du niveau de diplôme relativement au niveau de vie ? Si l'on ajoute le fait que le pouvoir explicatif du type de territoire sur le score des candidats est directement lié au taux de diplômés du supérieur, on comprend mieux ce qui distingue le vote des métropoles et de la périphérie. Ce n'est donc pas tant les inégalités mais bien le ressentiment qui semble jouer les premiers rôles dans la structure des votes, donnant ainsi aux hypothèses de Goodhart<sup>7</sup>, Deaton<sup>8</sup> et de Algan et al.<sup>9</sup> un certain écho : le rejet d'une certaine mondialisation économique (libre-échange), institutionnelle (l'Europe) et culturelle (immigration, laïcité, loisirs, consommation) portée par une population diplômée, universaliste et privilégiée (les *anywhere* ou les confiants) et remettant en question l'identité même des classes populaires vivant hors des grandes métropoles (les *somewhere* ou les méfiants).

7. David Goodhart, *op.cit.*

8. Anne Case, Angus Deaton, *Death of despair and the future of capitalism*, Princeton University Press, March 2020.

9. Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, *op.cit.* ; Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, Madeleine Péron, *op.cit.*

Comprendre les sources de ce rejet n'est pas l'objet de cette étude. Toutefois, il ressort des travaux de recherche que les populations ne sont pas toujours enclines à raisonner en termes d'efficacité économique. Les individus sont même prêts à payer un prix élevé pour conserver certaines valeurs éthiques ou identitaires pouvant aller à l'encontre de cette efficacité<sup>10</sup>. Dès lors, le rejet des valeurs d'ouverture ou de libre-marché tient au prix élevé que les populations accordent à leur identité, statut et sécurité économique, éléments imparfaitement compensés par leur perception des gains économiques qu'offrent la mondialisation et la concurrence de marché. Le populisme s'est alors engouffré dans cette brèche, exacerbant les perceptions identitaires et inégalitaires pour mieux faire valoir certaines valeurs manichéennes et antisystèmes.

## I. LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES TERRITOIRES

Nous aimerions regarder ici plusieurs traits souvent discutés mais peu analysés. Le premier concerne la croissance économique dans les différents territoires. Le second tient au niveau de développement et sa répartition en fonction des aires d'attraction. Le troisième est lié à l'hétérogénéité de la population en matière de diplômes ou socioprofessionnelle dans les communes et à son évolution au cours du temps selon les territoires. Enfin, nous proposerons de joindre l'ensemble de ces informations à partir de la construction d'un indicateur unique tenant compte du caractère plus ou moins privilégié des différentes communes françaises.

### 1. Croissance et développement dans les territoires

Une notion clé souvent citée (mais peu étayée) pour expliquer les revendications locales ou la structure des votes est celle des « territoires oubliés ». De fait, premièrement, il y aurait un creusement des écarts entre communes depuis 1990 et la mondialisation économique ; deuxièmement, les zones « périphériques » auraient particulièrement été touchées ; troisièmement, les grandes métropoles mondialisées seraient les grandes gagnantes de ce nouvel ordre économique « néolibéral ». Grâce aux données locales il est possible de tester ces hypothèses. Pour cela il nous suffit de regarder la croissance depuis 1980 et de confronter celle-ci au niveau de développement économique initial ainsi qu'à la géographie.

10. Landier Augustin, David Thesmar, *Le prix de nos valeurs*, Flammarion, janvier 2022.

Afin d'éviter de tirer les résultats par les petites communes ne contribuant que pour une faible part de la population française, nous concentrerons notre analyse sur les communes de plus de 1 000 habitants, soit 27 % des communes représentant 87 % de la population totale<sup>11</sup>.

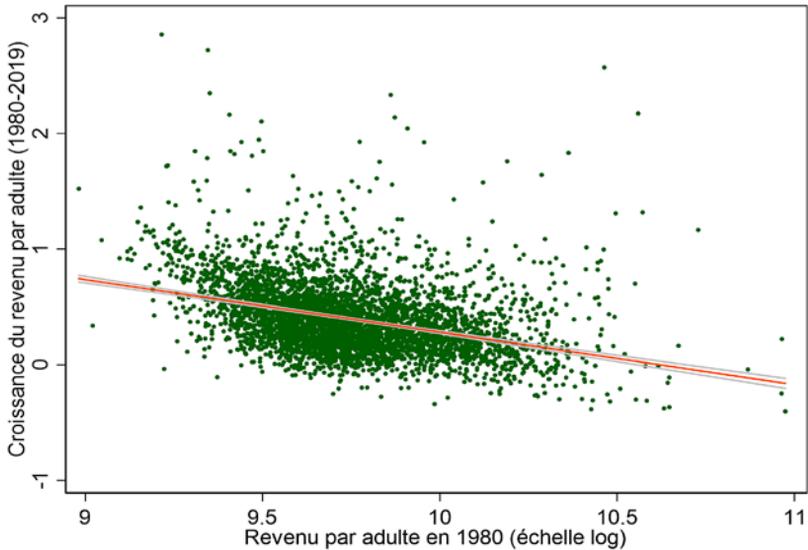
Les données de revenu nous montrent tout d'abord que le taux de croissance du revenu moyen des communes entre 1980 et 2019 est négativement lié au niveau de développement de départ (figure 1). **Il y a donc rattrapage des communes pauvres vis-à-vis des communes riches** sur la période. L'estimation montre qu'il faut trente-huit années pour qu'une commune rattrape la moitié de son retard, ce qui est relativement rapide. Ainsi, plutôt qu'un accroissement des inégalités de développement entre communes c'est au contraire une baisse de ces écarts que l'on observe depuis quarante ans, et ce, malgré la mondialisation. Notons que ce qui est vrai au niveau communal, l'est tout autant au niveau départemental<sup>12</sup>.

Lorsque l'on regarde la croissance selon l'aire d'attraction, on remarque que **les territoires affichant les plus forts taux de croissance sont précisément ceux coïncidant au mieux avec l'idée de périphérie**. En effet, le taux de croissance des zones hors d'attraction et des couronnes des aires d'attraction de moins de 50 000 habitants est respectivement de 80 % et de 72 %. Dans le même temps les plus grandes métropoles affichent un taux de croissance de 31 %. Par ailleurs, et de manière générale, les couronnes semblent avoir davantage profité de la croissance des quarante dernières années que les centres urbains, petits ou grands. **Ces résultats tendent donc à remettre en question l'idée d'une périphérie oubliée, perdante de la mondialisation.**

11. L'inclusion de toutes les communes génère des résultats assez proches et tend même à exacerber les constats ci-dessous.

12. Guillaume Bazot, *op.cit.*

Figure 1 : Convergence du revenu par adulte entre commune



Note : Revenu moyen par adulte, communes de plus de 1000 habitants. L'équation sous-jacente est la suivante :  $Croissance_{1980 \rightarrow 2019} = 4,88 - 0,46 \times \ln(\text{revenu par adulte})_{1980}$  ;  $R^2 = 0,14$ .

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>13</sup>.

Lecture : Lorsque le niveau de développement communal en 1980 augmente de 10 %, le taux de croissance du revenu par adulte entre 1980 et 2019 est en moyenne plus faible de 4,6pp.

Interprétation : Les inégalités de revenu entre communes diminuent depuis 1980, plus une commune est pauvre plus le taux de croissance du revenu moyen y est élevé relativement aux autres communes.

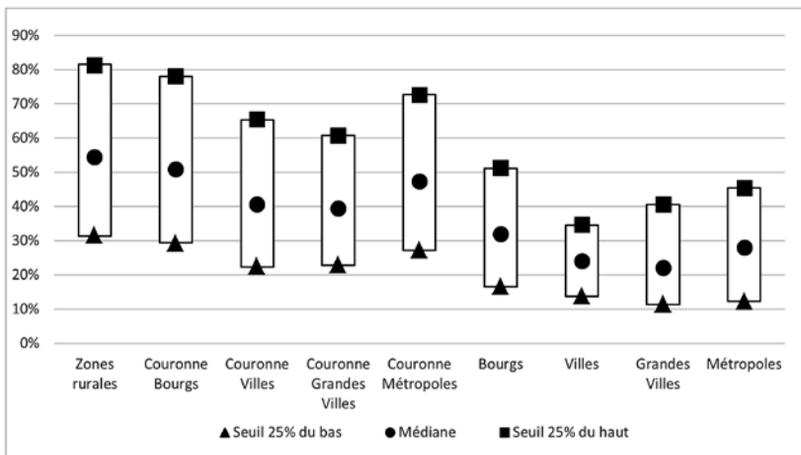
Nous pouvons nous demander si cette plus forte croissance dans les zones périphériques n'est pas trop hétérogène. Il y aurait des périphéries gagnantes et perdantes, et de même pour les communes appartenant aux pôles des grandes aires d'attraction. Toutefois, même si la variance à l'intérieur des aires d'attraction est plutôt forte, on voit que les communes rurales au seuil des 25 % du bas de la distribution, affichent un taux de croissance plus important que la commune médiane des pôles des villes, grandes ou moyennes. Autrement dit, **même si l'hétérogénéité des taux de croissance est de mise, le rattrapage économique de la périphérie demeure plein et entier.**

Dernier point, la croissance du revenu par habitant ne tient pas compte de la potentielle désertification de certains territoires. Le sentiment de déclin ne serait donc pas nécessairement lié au niveau de vie de la population mais

13. Julia Cagé, Thomas Piketty, *Une histoire du conflit politique*, Seuil, septembre 2023.

à la décroissance économique de la commune elle-même. De fait, l'analyse des données de population ne confirme pas ce point de vue car même si la population s'accroît surtout dans les couronnes des grandes métropoles, on voit que la population des zones plus reculées s'accroît positivement depuis 1980, notamment hors des pôles. À l'inverse les villages, bourgs et villes de province affichent des taux de croissance de leur population certes positifs (il n'y a donc pas de « désertification ») mais relativement plus faibles. De fait, la croissance de la population dans les aires d'attraction est principalement le fait des couronnes et non des pôles.

Figure 2 : Taux de croissance du revenu moyen par adulte des communes selon l'aire d'attraction



Note : Croissance du revenu moyen par adulte, communes de plus de 1 000 habitants. Les zones rurales correspondent aux communes hors aire d'attraction. Les bourgs sont les aires des moins de 50 000 habitants, les villes sont les aires (pôle et couronne) de 50 000 à 200 000 habitants, les grandes villes les aires de 200 000 à 700 000 habitants, les métropoles les aires de plus de 700 000 habitants

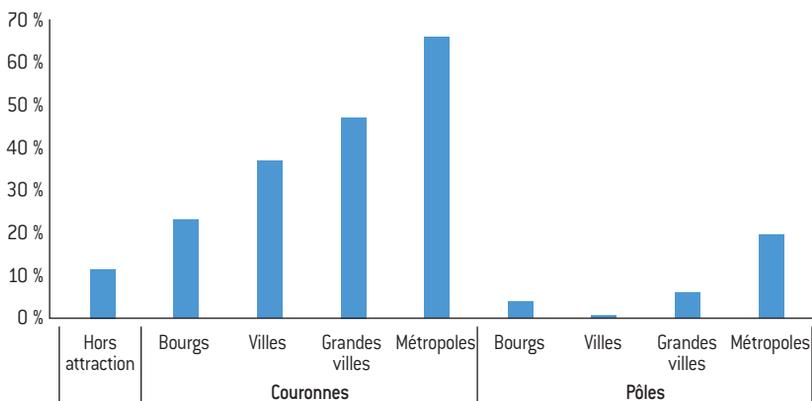
Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>14</sup>.

Lecture : Les communes des pôles des aires d'attraction de moins 50 000 habitants (bourgs) affichent un taux de croissance médian du revenu par habitant de 32 % entre 1980 et 2019. En outre 25 % des communes des bourgs ont eu un taux de croissance supérieur à 51 % et 25 % d'entre elles ont eu un taux de croissance inférieur à 16 %.

Interprétation : Depuis 1980, la croissance dans les centres est plus faible qu'en périphérie et ceci n'est pas le fait d'une forte hétérogénéité des taux de croissance à l'intérieur de chaque type de territoire. Autrement dit, même si toutes les régions ne sont pas logées à la même enseigne, la périphérie n'est pas, en moyenne, perdante des transformations du système économique et social des quarante dernières années, notamment de la mondialisation.

14. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

Figure 3 : Taux de croissance de la population selon l'aire d'attraction depuis 1980



Note : Les bourgs sont les aires (pôle + couronne) de moins de 50 000 habitants, les villes sont les aires de 50 000 à 200 000 habitants, les grandes villes les aires de 200 000 à 700 000 habitants, les métropoles les aires de plus de 700 000 habitants.

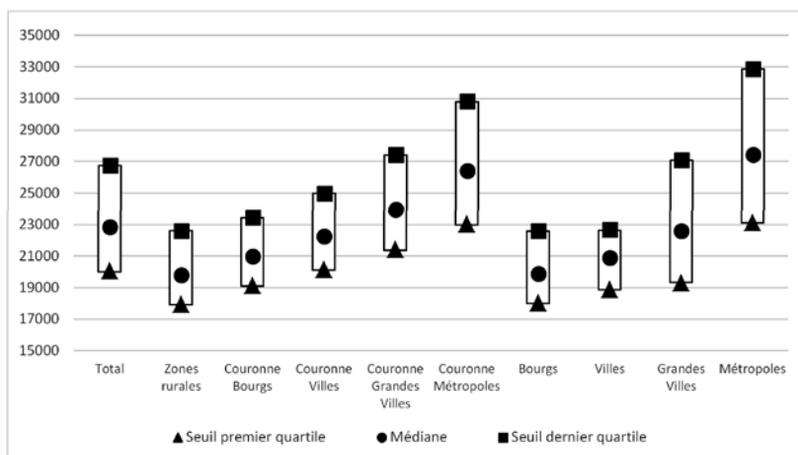
Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee.

Lecture : Le taux de croissance moyen de la population des couronnes des aires d'attraction de plus de 700 000 habitants (métropoles) est de 66,5 % depuis 1980.

Interprétation : La population s'est déplacée dans les couronnes des aires d'attraction, délaissant les grands centres urbains. En outre, la population des zones plus reculées s'accroît positivement depuis 1980, il n'y a donc pas de stricte désertification des zones rurales.

Regardons maintenant le développement économique selon les territoires. En effet, bien que la croissance semble avoir été plus forte dans les communes les plus pauvres, le phénomène de rattrapage ne dit rien quant aux écarts entre communes. Ainsi, les différences peuvent demeurer importantes. C'est ce que montre la figure 4. Parmi les communes de plus de 1 000 habitants nous voyons que les zones rurales et les bourgs affichent des revenus par adulte plus faibles de pratiquement 30 %. De fait, **on observe une augmentation du revenu des pôles et couronnes à mesure que la taille de l'aire augmente**. Notons par ailleurs que l'hétérogénéité des revenus parmi les territoires ne permet pas d'expliquer ces différences puisque, à titre d'exemple, le revenu par adulte du deuxième quartile des métropoles est plus élevé que le revenu par adulte médian des communes rurales.

Figure 4 : Revenu par adulte en 2019 selon les territoires



Note : Revenu moyen par adulte, communes de plus de 1 000 habitants. Les zones rurales correspondent aux communes hors aire d'attraction. Les bourgs sont les aires des moins de 50 000 habitants, les villes sont les aires (pôle et couronne) de 50 000 à 200 000 habitants, les grandes villes les aires de 200 000 à 700 000 habitants, les métropoles les aires de plus de 700 000 habitants.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>15</sup>.

Lecture : La commune médiane des pôles des aires d'attraction de moins 50 000 habitants (bourgs) affiche un revenu moyen par adulte de 19 840 € en 2019. En outre 25 % des communes des pôles bourgs ont un revenu moyen par adulte inférieur à 19 992€ alors que 25 % d'entre elles ont un revenu moyen par adulte supérieur à 22 577€.

Interprétation : Même si les écarts diminuent entre les territoires depuis quarante ans, les populations des communes sont aujourd'hui d'autant plus aisées qu'elles appartiennent à une grande aire d'attraction, que ce soit au sein des pôles ou des couronnes.

## 2. L'hétérogénéité sociale

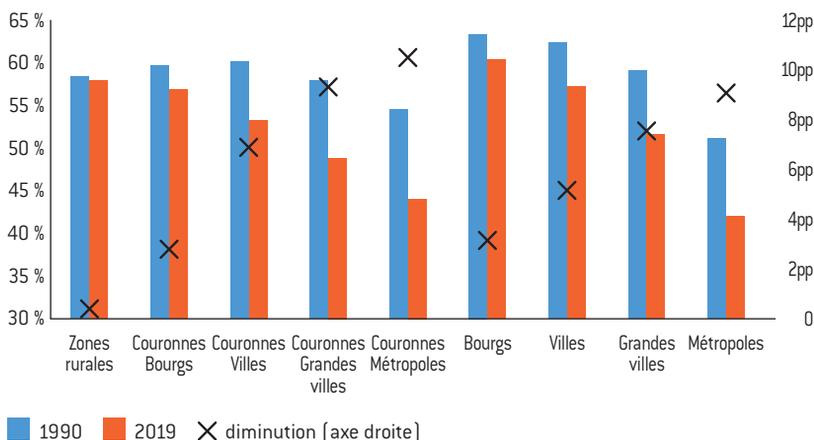
Afin de mesurer l'hétérogénéité sociale, nous pouvons nous appuyer sur les catégories socioprofessionnelles (CSP) et le niveau de diplôme. Les CSP sont de cinq types au niveau communal : les cadres et professions intellectuelles, les professions intermédiaires, les employés, les ouvriers et enfin une catégorie regroupant les agriculteurs-exploitants, chefs d'entreprises et artisans. Afin d'établir une distinction plus nette entre catégories aisées, moyenne et populaires nous avons choisi de regrouper les ouvriers et les employés sous une même appellation.

Que pouvons-nous dire des différences socioprofessionnelles selon les territoires ? Partant de la part des ouvriers et employés des communes de plus de 1 000 habitants, la figure 5 nous montre que **plus le territoire**

15. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

est urbanisé, plus la part des CSP- est faible et plus elle diminue sur la période 1990-2019. Ainsi, les communes des pôles et couronnes des grandes métropoles affichent en 2019 un taux d'ouvriers et employés moyen de 42 % (en baisse de 9pp depuis 1990) alors que les communes en zone rurale affichent un taux stable depuis trente ans, proche de 58 %. Autrement dit, le contraste socioprofessionnel selon les types de territoires semble de plus en plus important.

Figure 5 : Part des ouvriers et employés selon le territoire



Note : Ce graphique mesure la part des ouvriers et employés dans la population active totale des communes de plus de 1 000 habitants selon le type de territoire en 1990 et en 2019. L'échelle de droite mesure la baisse de cette part sur cette période.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>16</sup>.

Lecture : La part moyenne des ouvriers et employés dans les communes appartenant aux couronnes des « villes » est passée de 59,9 % en 1990 à 53,1 % en 2019, soit une diminution de 6,8pp.

Interprétation : La part des métiers les moins qualifiés a diminué dans tous les territoires depuis 1990, cependant, la baisse est d'autant plus forte que l'aire d'attraction est grande. Le contraste socioprofessionnel selon les types de territoires est de plus en plus important.

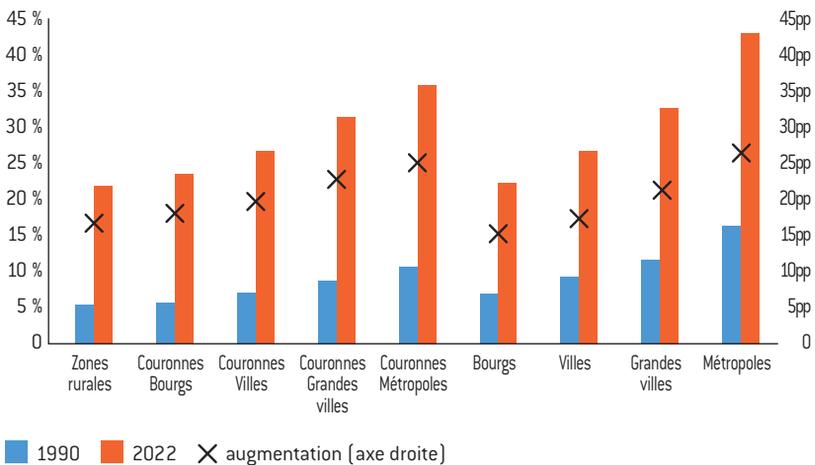
Qu'en est-il du niveau de diplôme ? Sur la base de la part des diplômés du supérieur par commune, la figure 6 affiche des résultats similaires. On voit ainsi que cette part a augmenté de plus de 25pp depuis 1990 dans les métropoles pour atteindre plus de 35 % de la population. Dès lors, bien que la part des diplômés augmente dans les zones rurales et dans les bourgs (15pp), les écarts s'accroissent en la matière selon les types de territoire.

Il est ainsi intéressant de mettre ces résultats en perspective avec les données de revenu vues précédemment. **Alors même que les types de territoires**

16. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

semblent de plus en plus différents d'un point de vue social (bien qu'ayant tous davantage de diplômés et de cadres en leur sein que par le passé), on observe dans le même temps une plus forte croissance des revenus là où la part des ouvriers et employés résiste le mieux et où la part des diplômés du supérieur s'accroît le moins. Il ne faut certes pas surinterpréter ce constat, de multiples effets de composition étant à l'œuvre, toutefois, ceci tend à contredire l'idée que les zones populaires périphériques seraient en situation de déclin économique (d'où leur propension à voter pour les partis extrêmes).

Figure 6 : Part des diplômés du supérieur selon le territoire



Note : Ce graphique mesure la part des diplômés du supérieur dans la population totale des communes de plus de 1 000 habitants selon le type de territoire en 1990 et en 2022. La croix noire indique l'augmentation de cette part sur cette période.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>17</sup>.

Lecture : La part moyenne des diplômés du supérieur dans les communes appartenant au pôle des « villes » est passée de 9,3 % en 1990 à 26,7 % en 2022 soit une hausse de 17,4 pp.

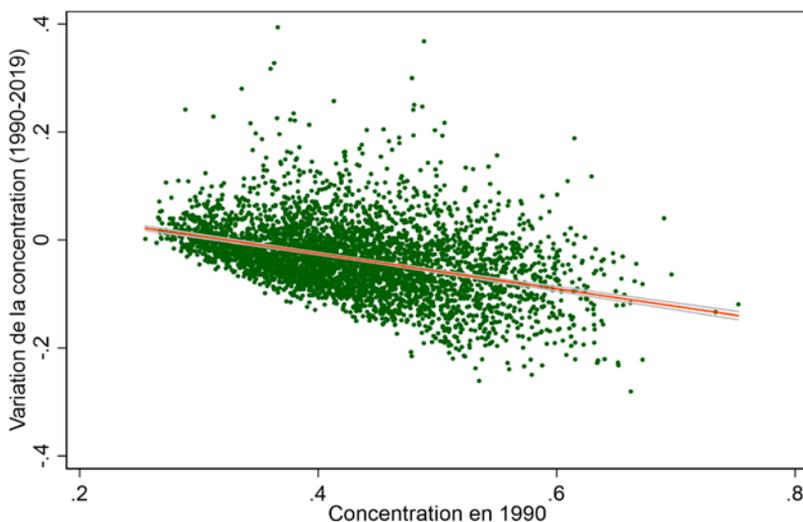
Interprétation : La part des diplômés du supérieur a augmenté dans tous les territoires depuis 1990, cependant, la hausse est d'autant plus forte que l'aire d'attraction est grande. Le contraste entre les types de territoires selon le niveau de diplôme apparaît de plus en plus important.

Nous pouvons enfin nous questionner quant à l'évolution de l'hétérogénéité sociale dans les communes eu égard à leur hétérogénéité de départ. Pour cela nous pouvons regarder l'inverse de l'indice Herfindahl-Hirschmann (IHH) – qui est en fait un indicateur de concentration. Plus l'IHH est grand, plus l'hétérogénéité sociale est faible. Notons que, puisqu'il n'y a ici que 4 catégories, l'IHH est compris entre 0,25 (hétérogénéité parfaite) et 1 (hétérogénéité nulle).

17. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

La figure 7 montre qu'une convergence vers des niveaux communaux de concentration socioprofessionnelle plus faibles est à l'œuvre depuis trente ans. Plus une commune affiche une forte concentration socioprofessionnelle en 1990 plus cette concentration diminue sur la période 1990-2019. Ainsi, contrairement à une idée répandue, **non seulement les communes sont de moins en moins socioprofessionnellement homogènes, mais cette plus grande hétérogénéité tend aussi à devenir de plus en plus la norme.** Les catégories socioprofessionnelles se côtoient de plus en plus et les différences entre communes en la matière s'avèrent de plus en plus faibles, et ce, malgré les différences territoriales que nous venons de documenter. À cet égard, les deux précédentes figures laissent supposer que la variance en matière d'hétérogénéité à l'intérieur des catégories de territoire a diminué.

Figure 7 : Convergence sociale entre communes



Note : La concentration socioprofessionnelle est mesurée par l'indice Herfindhal-Hirschmann (l'IHH) à partir des catégories socioprofessionnelles que sont les nombre d'ouvriers et d'employés, de professions intermédiaires, de cadres et d'une catégorie regroupant les agriculteurs-exploitants, chefs d'entreprises et artisans. L'équation sous-jacente est la suivante :  $\Delta concentration_{1990 \rightarrow 2019} = 0.10 - 0.33 \times concentration_{1990}$  ;  $R^2 = 0.16$ .

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>18</sup>.

Lecture : Quand la concentration socioprofessionnelle d'une commune en 1990 augmente de 10pp, la variation de la concentration socioprofessionnelle entre 1990 et 2019 est en moyenne de -3,3pp.

Interprétation : Les communes tendent à être de moins en moins dissemblables en matière d'hétérogénéité socioprofessionnelle. Autrement dit, les communes les plus homogènes socioprofessionnellement parlant ont vu leur niveau de diversité socioprofessionnelle augmenter plus vite en moyenne depuis 1990.

18. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

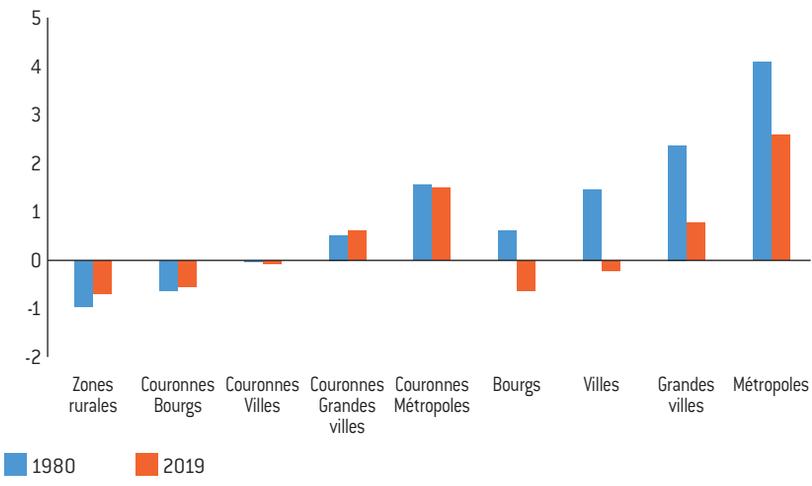
Ces résultats sont importants pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ceci permet de questionner l'idée d'une tendance vers le repli sur soi en matière sociale. Même si certaines zones peuvent être sujettes à ce phénomène, ceci n'est ni une généralité ni une tendance de fond, au contraire. D'ailleurs si l'on regarde la progression de l'hétérogénéité des communes à l'intérieur des départements, on constate qu'aucun département ne voit baisser le niveau d'hétérogénéité moyen des communes qui les composent depuis 1970. Ensuite, la baisse particulièrement significative dans les aires d'attraction des grandes métropoles du niveau de concentration suggère que le manque de diversité sociale est davantage un problème dans les zones rurales. On pourrait par exemple penser que le département de la Seine-Saint-Denis serait sujet à un accroissement de la concentration socioprofessionnelle. De fait, il s'agit d'un département dont les communes affichent parmi les plus fortes augmentations de l'hétérogénéité sociale, et ceci n'est pas du seul fait des communes limitrophes à la ville de Paris<sup>19</sup>. Enfin, malgré la relative stagnation de la diversité sociale dans les campagnes et les petites aires d'attraction, la convergence concomitante des revenus nous montre que ce n'est pas un afflux de cadres dans les zones reculées qui est la cause du plus fort enrichissement de ces territoires depuis quarante ans. Les importants transferts monétaires en faveur des zones périphériques sont en partie responsables de ce résultat.

### 3. Évolution selon l'indice de « privilège » communal

Une façon de synthétiser ces résultats est de créer un indicateur tenant compte des multiples dimensions du caractère plus ou moins privilégié des communes. Nous considérerons ici comme privilégiée toute commune dont la population est en moyenne : diplômée du supérieur, exerce des professions de cadre, affiche de plus hauts revenus, a un faible taux de chômage et possède un patrimoine élevé. Afin d'éviter d'attribuer un poids arbitraire à chacune des variables et parce que ces variables sont corrélées les unes avec les autres (un cadre diplômé affiche généralement de plus hauts revenus), nous proposons de générer cette variable à partir d'une analyse en composantes principales. Cette méthode permet de « résumer » l'ensemble de l'information détenue par toutes les variables en les réduisant à une ou plusieurs « composantes ». Dans notre cas, nous ne collecterons que les données relatives à la première composante puisque celle-ci permet de synthétiser la plus grande partie de l'information contenue dans les données. Ainsi, les valeurs obtenues pour une année donnée par cette composante nous donnent une indication du caractère plus ou moins privilégié de chaque commune à cette date.

19. Seules huit communes sur les quarante de ce département ont vu augmenter le niveau de concentration socioprofessionnelle depuis 1990.

Figure 8 : Niveau de privilège communal moyen selon le territoire



Note : Le niveau de privilège de chaque commune est obtenu à partir d'une analyse en composante principale incluant les variables suivantes : revenu moyen par adulte, patrimoine immobilier par adulte, part de chaque catégorie socioprofessionnelle, part de chaque catégorie de diplôme, taux de chômage.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Julia Cagé, Thomas Piketty<sup>20</sup>.

Lecture : Le score moyen de privilège dans le couronnes des aires d'attraction de plus 700 000 habitants (métropoles) est de 1,55 en 1980 et 1,52 en 2019.

Interprétation : Les communes des grandes aires d'attraction sont plus privilégiées sur un ensemble de critères regroupant le revenu, le diplôme, les CSP ou le taux de chômage, que ce soit en 1980 ou en 2019. Cependant, cet avantage tend à diminuer dans le temps, ce qui suggère une baisse des écarts de privilège entre les territoires.

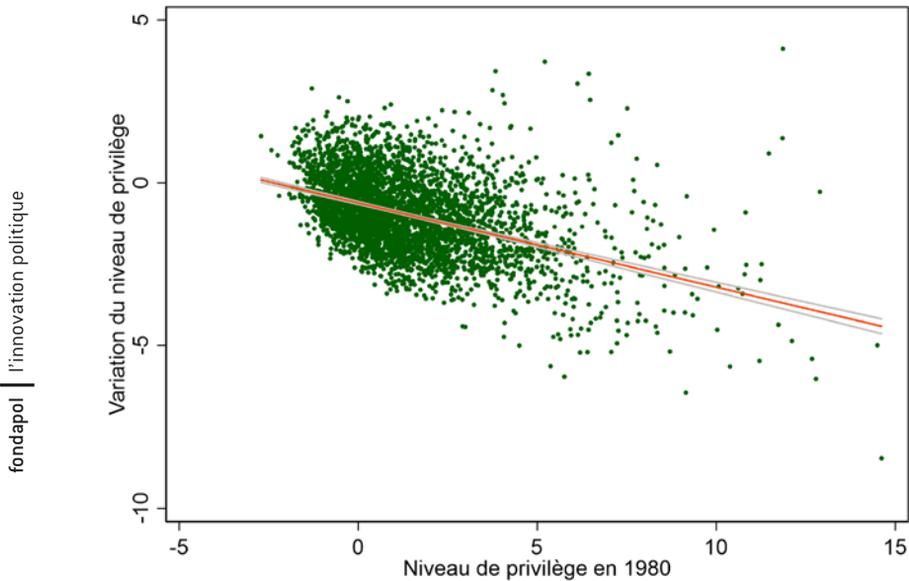
L'avantage d'un tel indicateur plutôt que celui du seul revenu des communes tient au fait que le revenu moyen n'est pas un indicateur suffisant. Tout d'abord, le revenu communal peut être très dispersé et ne pas tenir compte de la diversité des populations au sein des communes, notamment les plus grandes. Ensuite, le statut social et le diplôme s'avèrent particulièrement structurants dans les représentations que les individus se font de leurs concitoyens. Enfin, dans une optique de compréhension des votes, le revenu ne peut être le seul critère hiérarchisant. De fait, le niveau de diplôme et le statut social sont souvent plus à même de tenir compte du capital social et culturel que le revenu. C'est pourquoi cet indicateur se veut une meilleure approximation de la structuration sociale. Ce point sera particulièrement étayé dans la troisième partie de cette étude.

Afin de rendre comparables les valeurs, gardons en tête que le niveau moyen de privilège des communes est égal à zéro. La figure 8 nous montre ici que les zones rurales sont moins privilégiées que n'importe quel autre

20. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

territoire, et ce, que l'on regarde pour 1980 ou 2019. À l'inverse, les communes des couronnes et des pôles des métropoles apparaissent en moyenne plus privilégiées que les communes de toutes les autres aires d'attraction. On voit toutefois que les écarts entre les différents types de territoires se réduisent, ce qui implique une moindre concentration des populations « privilégiées » dans les grandes aires d'attraction. Par ailleurs, les bourgs et les villes semblent être les territoires ayant le moins tiré parti de la période 1980-2019. Alors que leur score est supérieur à la moyenne des communes en 1980, il devient inférieur en 2019.

Figure 9 : Convergence des niveaux de privilège



Note : L'équation régressant la relation entre la variation du niveau de privilège et son niveau de 1980 est  $\Delta_{\text{privilège}}_{1980 \rightarrow 2019} = 0.61 - 0.26 \times \text{privilège}_{1980}$  ;  $R^2 = 0.19$

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>21</sup>.

Lecture : Une augmentation de 10 points du niveau de privilège entraîne une baisse de 2,6 de ce même niveau entre 1980 et 2019.

Interprétation : Plus une commune est privilégiée en 1980, moins son score en la matière augmente en moyenne depuis quarante ans. Il y a donc convergence entre communes sur ce critère composite regroupant le revenu, le diplôme, les CSP ou le taux de chômage.

Afin de compléter ces résultats territoriaux nous pouvons aussi regarder la variation du score de privilège communal et comparer celle-ci au niveau de privilège de 1980. On remarque alors qu'il existe un lien négatif significatif

21. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

entre ces deux variables, ce qui suggère, comme dans le cas du revenu, une convergence des niveaux de privilège communaux. Autrement dit, les communes les moins privilégiées en matière d'éducation, de revenu, de patrimoine ou socioprofessionnelle, tendent à rattraper les communes les plus privilégiées sur la période. Ces résultats sont importants car ils nous montrent que les gagnants et perdants de la mondialisation dans les territoires ne sont pas nécessairement ceux que l'on croit. Non seulement les écarts se réduisent mais en plus cette tendance semble se faire à l'avantage des territoires reculés et aux dépens des villes. **En tout état de cause, les données récentes suggèrent une réduction des inégalités communales et territoriales.**

## II. QUI VOTE POUR QUI DANS LES TERRITOIRES ?

Maintenant que nous avons dressé l'état des lieux des caractéristiques économiques et sociales des communes en fonction des aires d'attraction nous pouvons nous intéresser à la question du vote communal. Cette partie se veut avant tout descriptive, cherchant à établir la structure des votes plutôt que son explication (point sur lequel nous nous attarderons dans la troisième partie). Puisque nous nous inscrivons dans l'analyse du temps présent, nous nous concentrerons principalement sur l'élection présidentielle de 2022. Toutefois, nous observerons aussi l'élection de 1980 dans un souci de comparaison et de compréhension du vote actuel.

Nous nous proposons ici de compléter la méthodologie de Cagé et Piketty en élargissant l'analyse aux aires d'attraction et en prenant soin de considérer d'autres variables que le seul revenu. Plutôt que les classifications selon le caractère « bourgeois » ou « populaire » nous préférons une classification selon le caractère plus ou moins « privilégié » de la commune. Il eût été sans doute préférable d'avoir à disposition les données par individus, cependant, en l'absence d'un échantillon suffisamment large et parfaitement représentatif de la structure économique et sociale offrant une classification par décile, les données communales sont une alternative intéressante. Il convient simplement de ne pas tirer de conclusions trop hâtives et de garder en tête la possibilité d'un certain nombre d'écueils. Le plus important d'entre eux demeure le biais d'agrégation. Celui-ci consiste ici à ne pas tenir suffisamment compte de l'hétérogénéité des populations au sein de chaque commune. Ainsi, ce n'est pas parce qu'une commune riche a davantage voté pour le candidat X que les riches ont voté pour ce candidat. En effet, une commune riche peut aussi avoir en son

sein un nombre important de non-riches qui ont massivement voté pour celui-ci. Le biais d'agrégation apparaît alors si les non-riches en question ont plus fortement voté pour X dans les communes riches que dans les autres communes. Autrement dit, plus l'hétérogénéité communale est forte plus le risque d'une mauvaise interprétation grandit. Néanmoins, dans la mesure où nous raisonnons au niveau suffisamment fin de la commune, ce risque demeure relativement limité. En outre, cela suppose une grande variabilité des préférences des individus appartenant aux mêmes catégories (de revenu, socioprofessionnelles, ou de diplôme) en matière de vote selon les communes où ils vivent.

## 1. État des lieux à partir des données individuelles

Les données individuelles tirées des enquêtes postélectorales nous permettent dans un premier temps de bien avoir en tête certains faits quant au vote des différentes catégories. Premièrement, les données montrent clairement que les employés (31 %) et surtout les ouvriers (42 %) ont plus largement voté pour Le Pen. À l'inverse la candidate du RN sous-performe dans toutes les autres catégories. Macron attire quant à lui surtout le vote des cadres (34 %). Notons enfin que Mélenchon réalise son plus mauvais score avec les ouvriers (20 %). En revanche, il apparaît proche de son score national dans toutes les autres catégories, y compris les cadres. En matière de revenu, on voit que les foyers dont le revenu est inférieur à 1 000 euros votent autant pour Le Pen (32 %) que pour Mélenchon (33 %). À l'inverse les foyers dont le revenu est supérieur à 3 500 euros votent surtout pour Macron (39 %). Notons enfin que les jeunes (18-34 ans) ont surtout voté pour Mélenchon (33 %) et pour Le Pen (32 %) et assez peu pour Macron (17 %). À l'inverse les plus âgés ont davantage voté pour Macron (39 %) et relativement peu pour Mélenchon (16 %) ou Le Pen (13 %).

Le 1er tour des législatives offre des résultats similaires, même si les alliances peuvent brouiller certaines observations<sup>22</sup>. Ainsi, le vote RN et alliés (34 % au niveau national), se concentre très largement parmi les classes défavorisées (54 % des suffrages exprimés) et populaires (38 % des suffrages exprimés). De même, les ouvriers (57 %) et employés (44 %) ont davantage plébiscité les candidats RN et assimilés. Toutefois, le RN arrive en tête pour toutes les catégories de revenu étudiées y compris les foyers ayant plus de 3000 euros net mensuel<sup>23</sup>. À l'inverse, on remarque que le niveau de diplôme demeure une variable clé puisque les bac+3 et plus ne sont que 22 % à voter pour le RN contre 49 % pour les diplômés inférieurs

22. « Sociologie des électors et profil des abstentionnistes », IPSOS, 30 juin 2024, [en ligne].

23. Inférieur à 1250 euros mensuel net par foyer, entre 1250 euros et 2000 euros, entre 2000 euros et 3000 euros, supérieur à 3000 euros.

au bac. Autrement dit, le statut et le milieu social d'origine semblent plus clivants que le revenu pour rendre compte du vote populiste de droite.

Regardons maintenant le vote en faveur du Nouveau Front Populaire (28,1 % au niveau national). Celui-ci peut être vu comme la contrepartie du vote RN. En effet, la gauche est davantage plébiscitée parmi les plus diplômés (37 %), les cadres (34 %) et professions intermédiaires (35 %), en particulier dans la fonction publique. En outre, le NFP apparaît particulièrement attractif chez les jeunes (48 % chez les moins de 25 ans et 38 % parmi les 25-34 ans) même si le RN n'est pas en reste en la matière (respectivement 33 % et 32 %). De fait, hormis ce dernier point, nombre de caractéristiques sociologiques propres au vote Macron se retrouvent dans le vote NFP aux législatives, sans doute en raison du retour de certains électeurs de centre gauche (comme l'atteste le vote en faveur de Raphaël Glucksman aux élections européennes).

Enfin, le vote Ensemble (20,3 % au niveau national) complète le tableau. On voit que le parti du président de la République est surtout soutenu par les retraités (29 %) même si ces derniers ont davantage voté pour le RN (31 %) et les cadres (26 %) après le NFP toutefois.

Ces informations nous montrent que parmi les trois candidats principaux, le centre attire une population plutôt âgée et privilégiée ; la gauche apparaît surtout attractive pour les jeunes, notamment les étudiants, et les plus diplômés ; enfin, le RN attire les moins privilégiés, en particulier les ouvriers et employés et les moins diplômés. On pourrait ainsi forcer le trait en disant que le vote RN est surtout un vote de statut et non un vote lié au revenu. Nous aurons l'occasion de développer ce point plus loin.

Ces données individuelles sont essentielles et ne sauraient être contredites par les données communales. Cependant, comme souligné précédemment, l'information par commune peut nous permettre de compléter cet état des lieux, en tenant compte, notamment, de la dimension géographique mais aussi en classant par percentile les populations des communes selon différents critères.

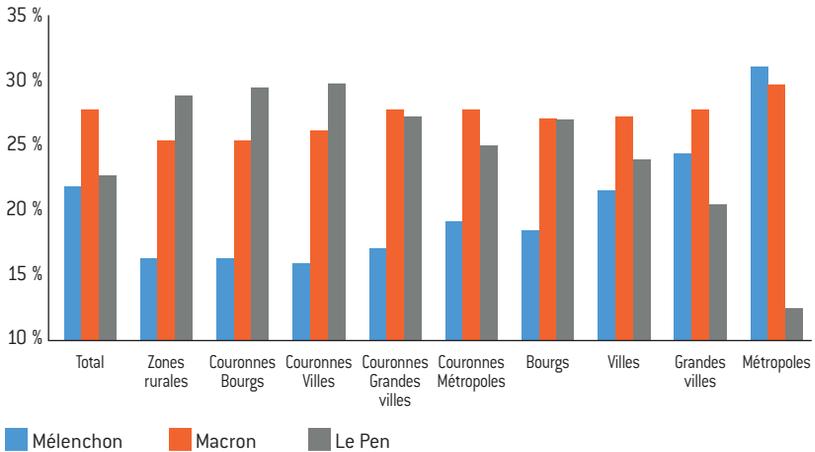
## 2. Résultat des données communales

### a. Votes selon l'aire d'attraction

Voyons pour commencer le vote des différents candidats selon l'aire d'attraction. Afin d'éviter une multiplication de graphiques, nous allons ici nous concentrer sur les trois principales figures de l'élection à savoir Macron, Le Pen et Mélenchon.

Les données montrent plusieurs faits importants (figures 10.1 et 10.2). Tout d'abord, Le Pen à la présidentielle et le RN aux législatives arrivent largement en tête dans les zones rurales mais réalisent de moins bons scores dans les métropoles. Mélenchon et le NFP à l'inverse réalisent leurs meilleurs scores dans les pôles des grandes villes et des métropoles mais réalisent des scores médiocres en zone rurale et dans les couronnes. Autrement dit, contrairement au RN, la gauche a été davantage plébiscitée dans les zones dites « mondialisées », mais largement rejetée dans les zones dites « périphériques ». Enfin, le vote Macron et Ensemble apparaît assez stable selon les aires d'attraction. Aussi le parti présidentiel apparaît-il moins géographiquement clivant que souvent énoncé. Soulignons enfin que Macron arrive premier dans cinq des neuf types de territoires et demeure très proche de Mélenchon en métropole. Ce résultat se retourne aux législatives puisque le RN arrive partout en tête, hormis dans les métropoles où il figure troisième.

**Figure 10.1 : Part des votes à la présidentielle de 2022 selon l'aire d'attraction à l'élection présidentielle de 2022**



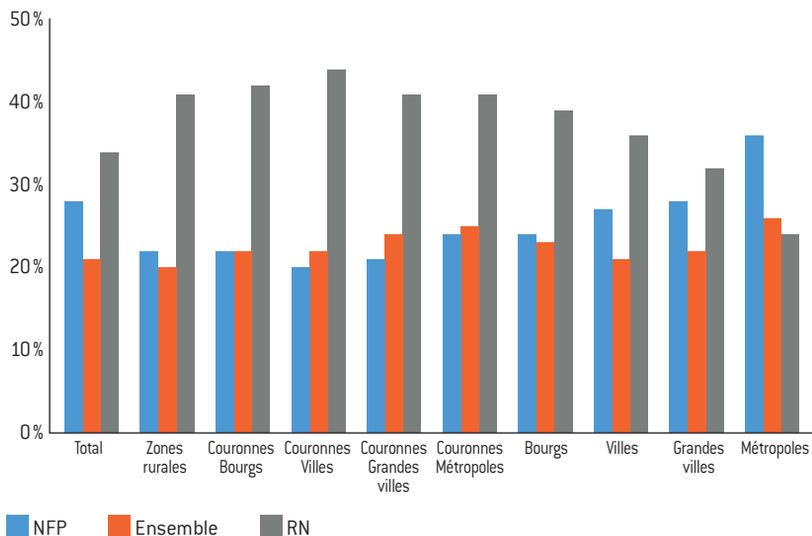
Note : Moyenne de la part des votes obtenus par chaque candidat dans les communes de plus de 1 000 habitants.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee.

Lecture : Dans les couronnes des aires d'attraction de moins de 50 000 habitants (bourgs), Le Pen obtient 29 % des voix, contre 26 % pour Macron et 16 % pour Mélenchon.

Plus la taille de l'agglomération est grande, plus le vote Le Pen/RN diminue, l'inverse s'observe pour Mélenchon/NFP. Le vote Macron/Ensemble est relativement stable quelles que soient les aires d'attraction.

Figure 10.2 Part des votes à la présidentielle de 2022 selon l'aire d'attraction aux élections législatives 2024



### b. Votes des communes selon les catégories sociales

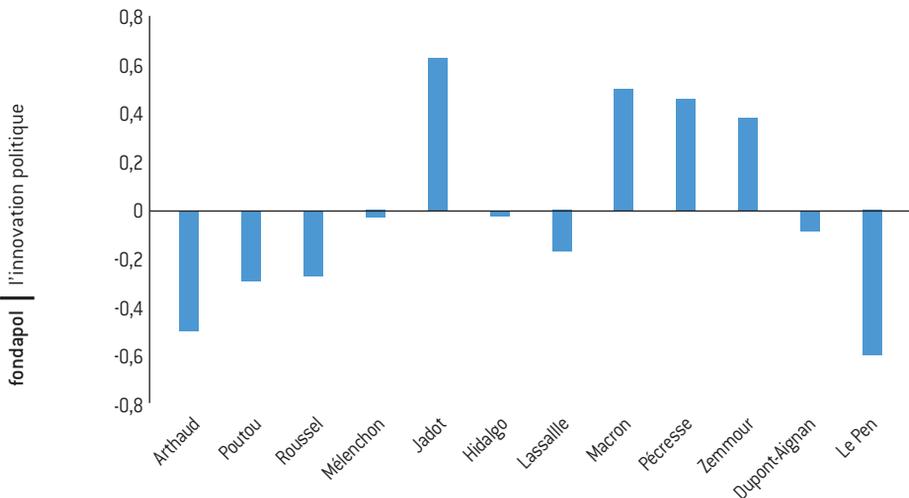
Voyons maintenant la manière dont les votes se répartissent en fonction du statut social. Plusieurs options sont ici possibles. Nous pouvons d'une part regarder le lien entre les variables sociales et la part du vote reçu par chaque candidat dans les communes. Nous pouvons d'autre part nous focaliser sur la part relative du vote pour chaque candidat selon la distribution des niveaux de privilège des communes. Ceci revient alors à dire si le vote en faveur du candidat X dans les communes est plus ou moins le fait du vote provenant des communes privilégiées ou non-privilégiées. Ainsi, plus le nombre de voix reçues par un candidat dans les communes privilégiées relativement aux autres communes est élevé, plus son électorat sera qualifié de « privilégié ». Il est enfin possible de décomposer les votes de chaque candidat par quintile de niveau de privilège. Ceci permet alors de voir, quelle partie de la distribution est favorable à chacun des candidats.

Commençons par l'analyse des liens entre le vote communal et le critère social. Pour cela nous calculons la corrélation entre la part du vote pour chaque candidat et le niveau de privilège communal calculé plus haut. Afin d'éviter de voir la corrélation tirée par les petites communes, nous avons choisi de porter notre attention sur les communes de plus de 1 000 habitants. Nous voyons ainsi que **Jadot**, **Macron**, **Pécresse** et **Zemmour** font des scores d'autant plus élevés que le niveau de privilège

communal est grand (figures 11.1 et 11.2). L'inverse est vrai pour Le Pen, Arthaud, Roussel et Poutou. Enfin, le lien entre privilège et score communal est proche de zéro pour Mélenchon, Hidalgo, Lassalle et Dupont-Aignan. Autrement dit, le score de ces candidats ne semble pas dépendre du niveau de privilège des communes.

Les résultats des législatives offrent un tableau similaire avec un clivage évident entre le RN d'une part et Ensemble d'autre part. La plus grande surprise est peut-être l'absence de corrélation entre le vote LR et le niveau de privilège communal.

Figure 11.1 : Corrélation entre niveau de privilège et part des votes à l'élection présidentielle de 2022



Note : La corrélation mesure le lien entre niveau de privilège et part des votes obtenus par chaque candidat. Les données excluent les communes de moins de 1 000 habitants. Le niveau de privilège est mesuré tel que décrit dans la section 1.3.

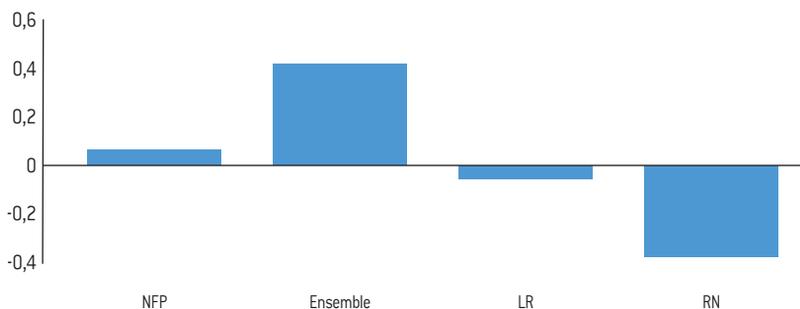
Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>24</sup>.

Lecture : Le coefficient de corrélation entre le niveau de privilège et le score obtenu par Yannick Jadot dans les différentes communes de l'échantillon est de 0,63.

Interprétation : Le vote Le Pen /RN est lié aux communes les moins privilégiées. Ce n'est pas le cas du vote Macron/Ensemble. Le vote Mélenchon/NFP semble indépendant du niveau de privilège des communes.

24. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

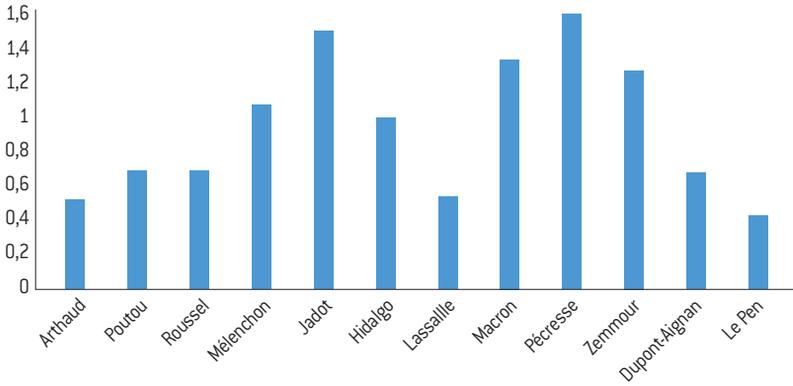
Figure 11.2 : Corrélation entre niveau de privilège et part des votes aux élections législatives de 2024



Le problème de l'analyse des corrélations est précisément de ne pas tenir compte de la taille des communes. Une ville de 1 000 habitants compte ici autant qu'une ville de 100 000 habitants. Afin de compléter notre analyse il peut être intéressant de classer les communes par niveau de privilège et ainsi de voir si les communes du haut ou du bas de la répartition votent plus ou moins pour un candidat déterminé. Nous suivons donc ici la méthode proposée par Cagé et Piketty, à la seule différence que nous ne nous focalisons pas uniquement sur le niveau de revenu.

Commençons par voir quels candidats ont la plus grande part de leur score à la présidentielle dû au vote des communes privilégiées. Pour cela nous regardons la part des votes dans les 10 % de la population appartenant aux communes ayant le plus haut score de privilège et comparons cette part au score national obtenu. La figure 12.1 montre que les candidats les plus « bourgeois » pour reprendre le lexique de Cagé et Piketty sont Pécresse, Jadot, Macron et Zemmour. De fait, on retrouve les mêmes résultats que ceux obtenus à partir des corrélations. Les résultats des législatives confirment ce tableau puisque le RN réalise de moins bons scores (-32 %) dans les communes privilégiées, à l'inverse d'Ensemble (+34 %) ou de LR (+47 %). Notons que le NFP fait le même score dans les communes privilégiées que dans le reste de la France.

**Figure 12.1 : Score relatif des 10 % de la population vivant dans les communes privilégiées à l'élection présidentielle de 2022**



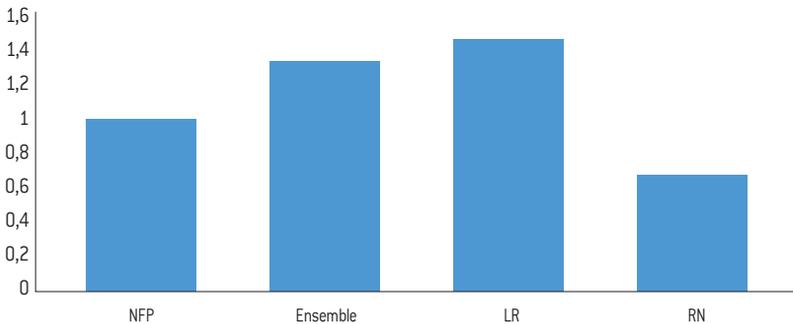
Note : Le score relatif correspond à la part des votes obtenue parmi les 10 % de la population habitant dans les communes les plus privilégiées divisé par le score national du candidat. S'il est supérieur à 1 alors le candidat est davantage plébiscité dans les 10 % des communes les plus privilégiées que dans les autres communes.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>25</sup>.

Lecture : Le score relatif de Valérie Pécresse est de 1,59 ; ainsi, son score est 59 % plus élevé parmi la population vivant dans les communes appartenant aux 10 % du haut de la distribution du niveau de privilège communal.

Interprétation : Le Pen (2022) et le RN (2024) reçoivent moins de voix depuis les communes parmi les 10 % les plus privilégiées. À l'inverse, Macron (2022) et Ensemble (2024) dépendent davantage de cet électorat. Notons que les scores de Mélenchon (2022) et du NFP (2024) sont proches de 1, autrement dit, leur score est le même dans ces communes que dans le reste de la France.

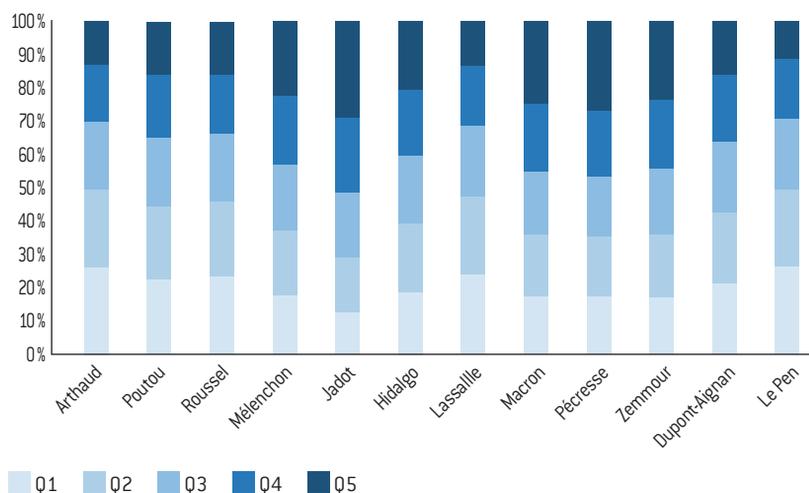
**Figure 12.2 : Score relatif des 10 % de la population vivant dans les communes privilégiées aux élections législatives de 2024**



25. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

Nous pouvons aussi diviser la population pour mesurer la part de chaque quintile de privilège dans le total des voix obtenues par un candidat (figures 13.1 et 13.2). Nous voyons ainsi que Yannick Jadot est le candidat dont les 20 % et 40 % de la population des communes parmi les plus privilégiées représente la plus grande part du total des voix. Il est suivi en cela par Péresse, Macron, Zemmour et Mélenchon. À l'inverse Le Pen et Arthaud sont les candidates dont les 20 % et 40 % de la population des communes parmi les moins privilégiées représente la plus grande part des voix.

Figure 13.1 : Répartition des voix selon le quintile de privilège communal à l'élection présidentielle de 2022



Note : Part des voix de chaque candidat selon le niveau de privilège des communes.

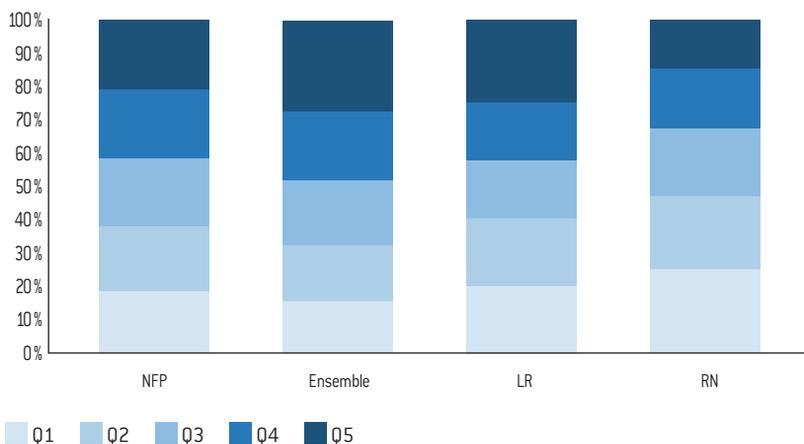
Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>26</sup>.

Lecture : 28 % des votes obtenus par Nathalie Arthaud proviennent des 20 % de la population vivant dans les communes les moins privilégiées ; 49 % des votes obtenus par Le Pen proviennent des 40 % de la population vivant dans les communes les moins privilégiées.

Interprétation : La plus grande partie de l'électorat de Le Pen/RN se situe dans les communes peu privilégiées. C'est l'inverse pour Macron/Ensemble. Mélenchon/NFP réalise des scores plutôt homogènes selon les quintiles, même s'ils obtiennent moins de voix parmi les 40 % du bas de la distribution. Notons que le candidat qui concentre le plus de voix en provenance des communes privilégiées est Y. Jadot.

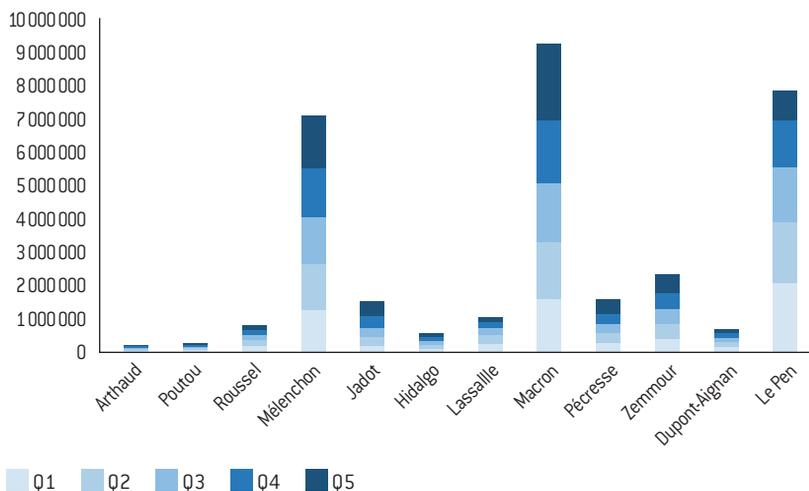
26. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

Figure 13.2 : Répartition des voix selon le quintile de privilège communal aux élections législatives de 2024



Il faut cependant rappeler que nous sommes pour l'instant dans une analyse en part relative. Ceci ne dit rien quant au score absolu obtenu par chaque candidat dans chaque quintile. Dès lors, regardons ce dernier point plus en détail en sommant les voix de chaque candidat dans les différents quintiles de privilège (figures 14.1 et 14.2). Nous voyons ainsi que **Le Pen est la candidate qui reçoit le plus de voix lorsque l'on regarde respectivement les 20 %, 40 % et 60 % du bas de la distribution**. Ce sont donc ses scores parmi les 40 % du haut qui permettent à Macron d'arriver en tête du premier tour. Notons également que **Mélenchon rattrape Le Pen grâce aux 20 % du haut de la distribution**. Même s'il demeure difficile de se prononcer plus en amont sans risquer de faire de trop importantes hypothèses, ces résultats confirment les données individuelles suggérant que les classes populaires ont plus largement voté Le Pen que Mélenchon. De même, le bon score que réalise Mélenchon dans les communes privilégiées coïncide avec les bons scores réalisés par le candidat LFI en métropole, notamment parmi les cadres, les professions intermédiaires, les étudiants et les diplômés. De fait, **même Macron réalise un meilleur score dans l'absolu que Mélenchon parmi les 20 % et 40 % du bas de la distribution, ce qui remet grandement en cause le fait que Mélenchon serait le candidat des classes populaires**. Notons par ailleurs que ce constat ne peut être dû à une division de la gauche, Poutou, Arthaud, Roussel et Hidalgo ne réalisant que de trop faibles scores alors que Jadot réalise ses meilleurs taux parmi les 20 % du haut de la distribution. De fait, les classes populaires ont délaissé la gauche lors de cette élection, partout en dehors des plus grandes métropoles comme nous allons le voir.

Figure 14.1 : Nombre de voix cumulées par quintile de privilège communal à l'élection présidentielle de 2022



Note : Le vote pour chaque candidat correspond à la somme des votes des communes classées par quintile de privilège. Le niveau de privilège est mesuré à partir de l'agrégation d'un ensemble de variables (revenu, diplôme, CSP, etc.) suivant une analyse en composante principale (cf. section I.3).

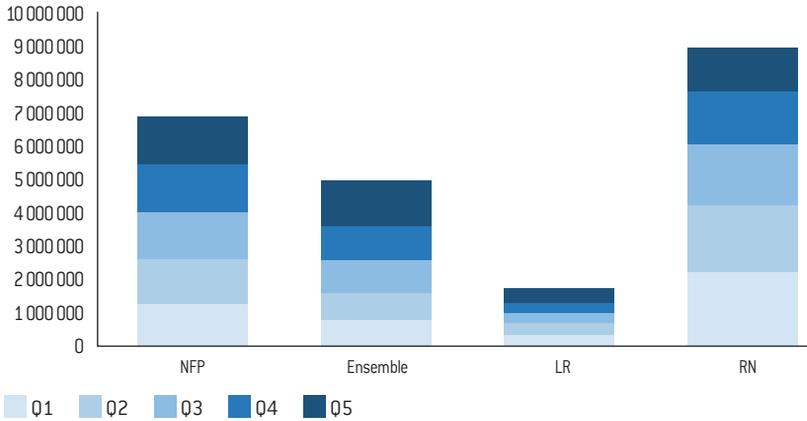
Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>27</sup>.

Lecture : Mélenchon obtient 1 269 808 voix parmi les 20 % de la population vivant dans les communes les moins privilégiées, il obtient 1 559 781 voix parmi les 20 % de la population vivant dans les communes les plus privilégiées.

Interprétation : Le total des votes en faveur de Le Pen apparaît plus élevé que celui de Macron lorsqu'on se concentre sur les 60 % des communes les moins privilégiées. En outre, les communes les moins privilégiées ont, dans l'absolu, moins voté pour Mélenchon que pour Macron ou Le Pen. Mélenchon rattrape son retard vis-à-vis de Le Pen grâce au vote des communes les plus privilégiées. Macron passe devant Le Pen au premier tour grâce au vote des communes moyennement et très privilégiées. Le RN fait un meilleur score que les autres formations aux législatives dans tous les quintiles hormis le dernier (20 % des communes les plus privilégiées).

27. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

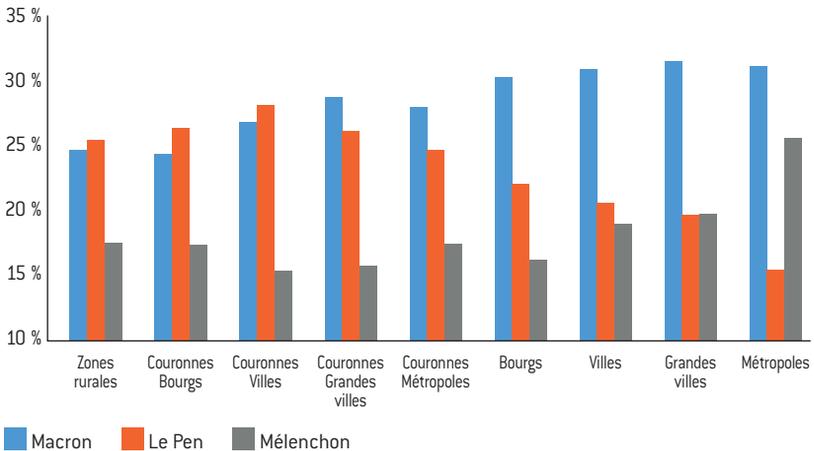
Figure 14.2 : Nombre de voix cumulées par quintile de privilège communal aux élections législatives de 2024



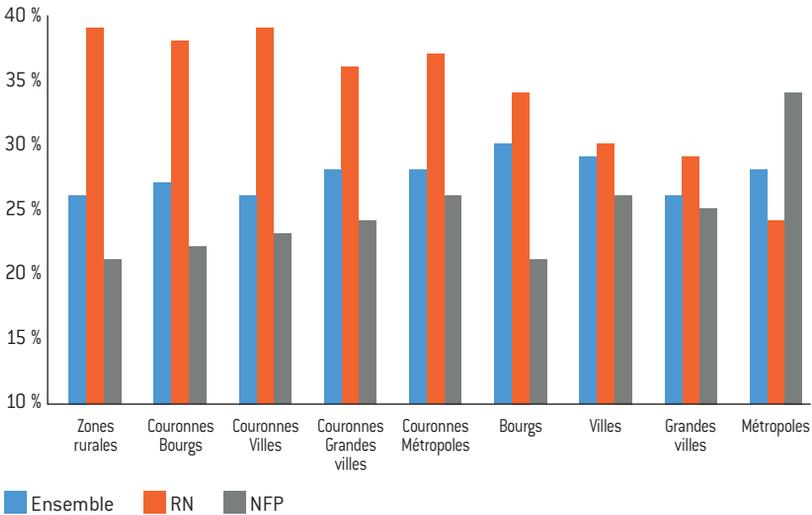
### c. Votes selon les catégories sociales et l'aire d'attraction

Voyons maintenant comment se décomposent les votes en fonction des aires d'attraction selon le niveau de privilège des communes. Pour cela nous avons regardé les votes pour les trois candidats principaux selon que la commune appartient aux 50 % de la population la plus ou la moins privilégiée.

Figure 15.1 : Score communal moyen pour la moitié de la population vivant dans les communes les plus « privilégiées » à l'élection présidentielle de 2022



**Figure 15.2 : Score communal moyen pour la moitié de la population vivant dans les communes les plus « privilégiées » aux élections législatives de 2024**



Note : Le niveau de privilège est mesuré à partir de l'agrégation d'un ensemble de variables (revenu, diplôme, CSP, etc.) suivant une analyse en composante principale (cf. section I.3).

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>28</sup>.

Lecture : Parmi les communes de plus de 1 000 habitants, Macron obtient 32 % des voix des communes appartenant au pôle des grandes villes dont la population fait partie des 50 % du haut de la distribution du niveau de privilège communal.

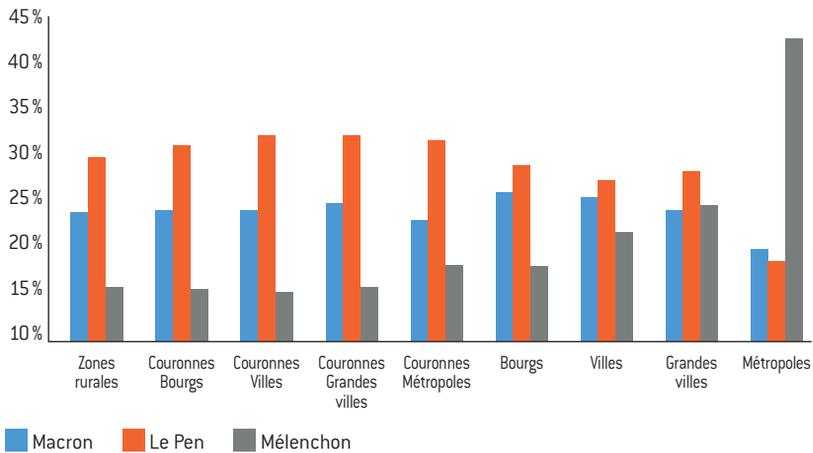
Interprétation : Macron apparaît comme le candidat des populations urbaines privilégiées. Cependant, Ensemble chute durant les législatives. Le Pen et le RN sont davantage plébiscités dans les communes rurales, toutefois, le RN est partout en tête à l'exception des pôles des grandes métropoles. Mélenchon et le NFP sont rejetés dans ces communes hormis dans les pôles des grandes métropoles, ce qui coïncide avec l'attrait dont a pu jouir la gauche radicale ou classique parmi les cadres et professions intellectuelles.

Plusieurs faits ressortent (cf. figure 15.1 et 15.2 ainsi 16.1 et 16.2). Tout d'abord, le vote en faveur de Macron reste le plus stable selon les différentes aires d'attraction quel que soit l'échantillon retenu. Toutefois, on constate un attrait particulièrement élevé pour ce candidat dans les pôles des territoires les plus aisés même si cette tendance disparaît aux législatives du fait d'un report de voix vers le RN dans les villes et grandes villes et vers le NFP dans les métropoles. À l'inverse, Macron réalise son plus mauvais score dans les communes des pôles des grandes métropoles les moins privilégiées. Mauvais score confirmé aux législatives car c'est dans les pôles des villes, grandes villes et métropoles des communes les moins privilégiées que l'écart entre le vote Macron et le vote Ensemble est le plus important. Autrement dit, Ensemble a perdu le plus de voix dans les pôles

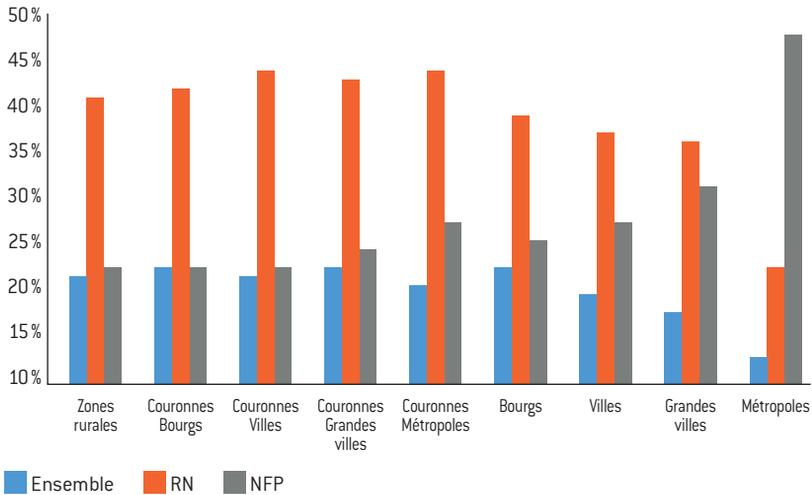
28. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

des aires d'attraction entre 2022 et 2024, en particulier dans les communes les moins privilégiées. Ce dernier point est à mettre en parallèle avec le score particulièrement élevé de Mélenchon et du NFP dans les communes qui concentrent une grande partie des banlieues pauvres de Paris et des autres grandes métropoles. Soulignons cependant que Mélenchon et le NFP réalisent également un très bon score dans les communes privilégiées des grandes métropoles, score qui apparaît plus élevé que dans n'importe quelle autre aire d'attraction. Ceci coïncide ici encore avec les données d'enquêtes postélectorales montrant une propension assez importante des cadres et professions intermédiaires à voter pour la gauche, ceux-ci se trouvant davantage dans les pôles, notamment les professions intellectuelles. Dernier point, Mélenchon et le NFP apparaissent assez stables dans les communes rurales et périphériques, quel que soit le niveau de privilège étudié ici. Dès lors, ils demeurent systématiquement derrière la droite populiste dans ces aires d'attraction, en particulier lorsque les communes en question ne sont pas privilégiées. Autrement dit, mais ceci est bien connu, le vote de gauche est surtout un vote de métropole et notamment de ses banlieues pauvres. En corollaire, les classes populaires des zones rurales et des petites villes semblent avoir délaissé la gauche pour lui préférer l'extrême droite.

Figure 16.1 : Score moyen pour la moitié de la population vivant dans les communes les moins privilégiées à l'élection présidentielle de 2022



**Figure 16.2 : Score moyen pour la moitié de la population vivant dans les communes les moins privilégiées aux élections législatives de 2024**



Note : Le niveau de privilège est mesuré à partir de l'agrégation d'un ensemble de variables (revenu, diplôme, CSP, etc.) suivant une analyse en composante principale (cf. section I.3).

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>29</sup>.

Lecture : Parmi les communes de plus de 1 000 habitants, Macron obtient 24 % des voix des communes appartenant au pôle des grandes villes dont la population fait partie des 50 % du bas de la distribution du niveau de privilège communal.

Interprétation : les populations des communes les moins privilégiées ont surtout voté Le Pen et le RN hormis dans les pôles des grandes métropoles du fait du vote des banlieues. À l'inverse Mélenchon et le NFP font un score relativement faible dans tous les types de communes, hormis dans les grandes métropoles du fait du vote des banlieues. Enfin Macron et Ensemble sous performant dans les communes les moins privilégiées quel que soit le statut géographique.

Focalisons-nous enfin sur le vote en faveur de Le Pen et du RN. Nous voyons que celui-ci se concentre sur les couronnes et les communes rurales, particulièrement parmi les communes les moins privilégiées, mais pas seulement. De fait, leur score apparaît plus élevé que celui de Macron et Ensemble dans les communes privilégiées appartenant à ces catégories. Autre point important, Le Pen et le RN arrivent en tête dans toutes les aires d'attraction lorsque l'on se focalise sur les communes les moins privilégiées, l'unique exception étant les pôles des grandes métropoles. Aux législatives, ce fait s'étend même aux communes privilégiées bien que les écarts soient moins flagrants. Ainsi, si l'on exclut les banlieues pauvres des plus grandes agglomérations françaises, les moins privilégiés votent davantage pour le RN dans tous les types de territoire. Toutefois ceci tend à décroître à mesure que la taille des pôles augmente. Le Pen apparaît donc comme la candidate des zones reculées mais aussi et surtout des communes peu privilégiées hors des grandes métropoles.

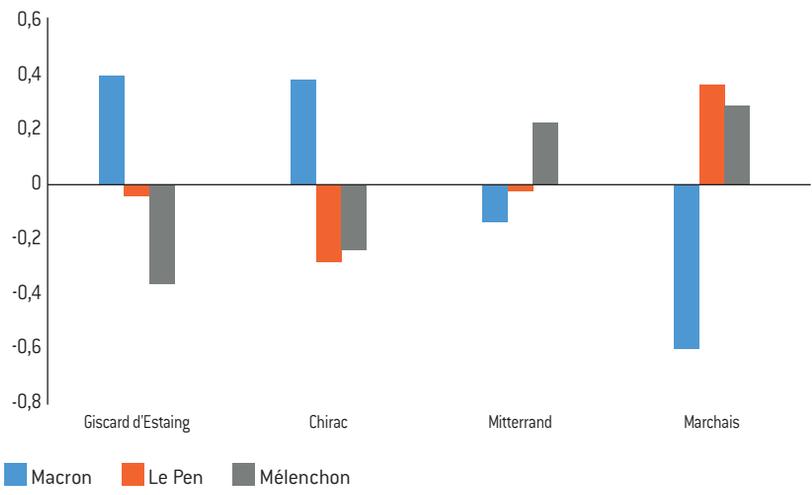
29. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

### 3. Quelques comparaisons avec les élections de 1981

Avant de tenter une explication des votes dans les territoires, il nous semble utile de proposer une comparaison des résultats de 2022 avec ceux de 1981. Nous avons choisi cette comparaison parce que 1981 à l'avantage de remonter suffisamment loin pour que la situation actuelle ne soit pas trop déterminée par une proximité temporelle fictive. Par ailleurs, cette élection nous permet de nous concentrer sur le lien entre le vote pour les trois principaux candidats de 2022 avec un candidat de 1981 particulièrement intéressant : Georges Marchais. En effet, le candidat du PCF de l'époque représente à bien des égards nombre de valeurs défendues par Mélenchon et Le Pen, observer ce lien en fonction des territoires peut donc être particulièrement éclairant. Mais avant cela regardons rapidement les corrélations entre le vote communal des quatre principaux candidats de 1981 et les trois principaux candidats de 2022. Afin d'éviter que les résultats ne soient tirés par les villages nous ne retenons ici que les communes de plus de 1 000 habitants en 2022.

Plusieurs faits ressortent. Tout d'abord, les corrélations sont assez faibles, ce qui laisse penser que la structure des votes dans les communes et le climat politique entre les deux élections ne sont pas équivalents. Ensuite, nous pouvons voir que le signe des corrélations pour Macron et Mélenchon sont conformes aux attentes. En revanche, le vote Le Pen est surprenant à certains égards puisqu'il apparaît positivement lié au vote Marchais et négativement lié au vote Chirac. Enfin, le vote Marchais apparaît comme le plus clivant mais aussi comme le meilleur prédicteur des votes. On voit bien ici que le vote Le Pen vient clairement jouer les trouble-fête dans le clivage droite-gauche. **Au regard de ces corrélations, la candidate du RN apparaît plus proche de la gauche que de la droite de l'époque, notamment lorsque l'on constate que le vote Marchais lui est plus proche que celui de Mélenchon.**

Figure 17 : Corrélation entre candidats aux élections de 1981 et de 2022



Note : La corrélation simple mesure le lien entre le vote des quatre candidats principaux de l'élection de 1981 et les trois candidats principaux de l'élection de 2022.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>30</sup>.

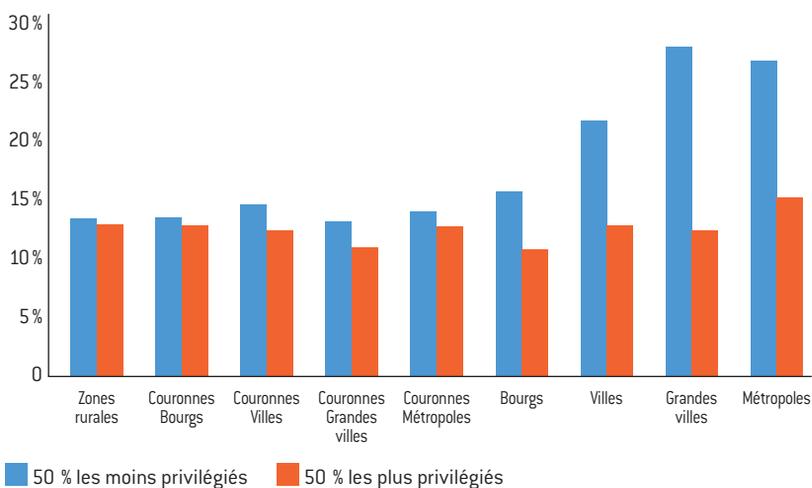
Lecture : Le coefficient de corrélation entre le score obtenu par Le Pen et Georges Marchais dans les communes de plus de 1 000 habitants est de 0,37. Il est de - 0,61 entre Macron et Marchais et de 0,29 entre Mélenchon et Marchais.

Interprétation : Les votes Macron et Mélenchon reprennent le clivage droite-gauche de 1981, même si les corrélations sont assez faibles (en particulier pour Mélenchon). Le vote Le Pen apparaît quant à lui hors de ce clivage, notamment de par son lien avec le vote Marchais.

Concentrons-nous plus spécifiquement sur le vote Marchais. Regardons tout d'abord son score selon le type de communes. Deux faits importants ressortent. Premièrement, il y a peu d'écarts entre les scores de la moitié haute et de la moitié basse du niveau privilège communal dans les couronnes des aires d'attraction. Autrement dit, le score de Marchais ne dépend qu'assez peu du critère de privilège dans les zones reculées. Deuxièmement, le score du candidat PCF apparaît particulièrement élevé dans les communes les moins privilégiées des pôles des aires d'attraction dont la population est supérieure à 50 000 habitants. Ceci correspond aux populations ouvrières des agglomérations, que celles-ci soient de tailles moyennes ou grandes.

30. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

Figure 18 : Score moyen de Georges Marchais en 1981 selon le type de communes



Note : Le niveau de privilège est mesuré à partir de l'agrégation d'un ensemble de variables (revenu, diplôme, CSP, etc.) suivant une analyse en composante principale (cf. section 1.3).

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>31</sup>.

Lecture : Le vote Marchais représente 28 % des votes au 1er tour de la présidentielle de 1981 dans les communes appartenant aux pôles des grandes villes les moins privilégiées.

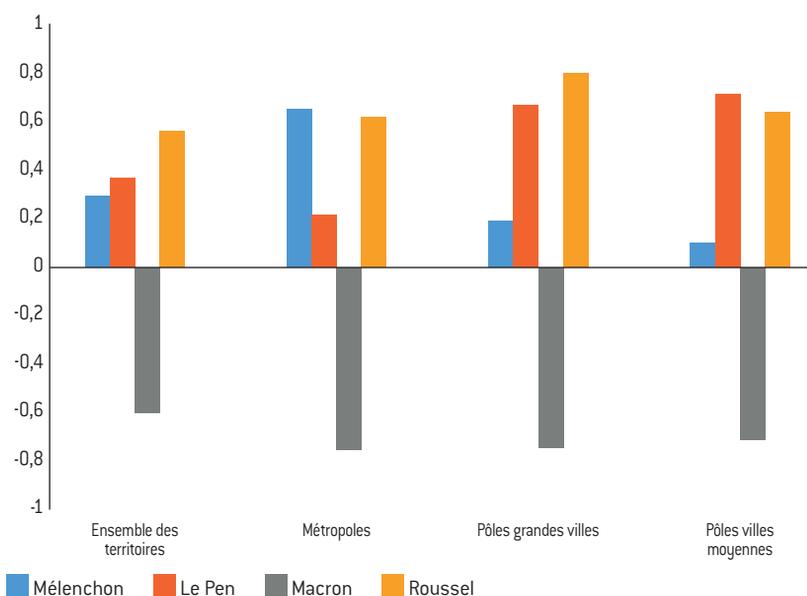
Interprétation : Le vote Marchais est un vote populaire qui se concentre en particulier dans les zones urbaines ouvrières.

Toute la question est donc de savoir où est parti l'excédent de voix pour Marchais dans les pôles des « villes » et des « grandes villes » ouvrières, hors « métropoles ». Afin de répondre à cette question nous avons regardé la corrélation du vote Marchais et du vote de chacun des trois candidats principaux de 2022. Que nous disent les données ? Tout d'abord le vote Marchais est fortement et positivement corrélé au vote Le Pen dans les aires d'attractions comprises entre 50 000 et 700 000 habitants. Ceci coïncide avec le fort report des voix des ouvriers vers la candidate du RN. Ensuite, on remarque une corrélation du vote Marchais particulièrement forte avec le vote Mélenchon dans les métropoles. Autrement dit, le vote de banlieue, davantage composé d'électeurs issus de l'immigration, se reporte plus naturellement sur le candidat LFI plutôt que sur la candidate du RN. Enfin, le vote Marchais est fortement et négativement corrélé avec le vote Macron dans tous les pôles. Ce dernier résultat semble ainsi confirmer que les valeurs que porte Macron sont aux antipodes des valeurs historiques de cet électorat communiste, notamment sur le libéralisme économique, la mondialisation mais aussi l'immigration. Ce dernier point est important

31. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

car il permet d'expliquer les différentes corrélations obtenues entre les grandes métropoles et les autres villes. Le candidat naturel de l'électorat de Marchais devrait *a priori* être Mélenchon, or celui-ci semble avoir été rejeté par une grande partie de cette population. De fait, les valeurs qui opposent Marchais à Mélenchon sont, outre l'immigration, celles qui ont été largement reprochées par la gauche à Fabien Roussel durant la présidentielle, comme la laïcité, le productivisme ou la défense de certains loisirs ou modes de consommation. Or, le candidat dont le vote apparaît le plus positivement corrélé avec celui de Marchais demeure malgré tout celui du PCF actuel. Autrement dit, les valeurs non matérielles semblent être en partie à l'origine du différentiel de report des votes du PCF des communes en 1981.

Figure 19 : Corrélations avec le vote Georges Marchais selon les communes



Note : La corrélation simple donne le lien entre le vote Marchais en 1981 et le vote pour l'un des quatre candidats retenus en 2022.

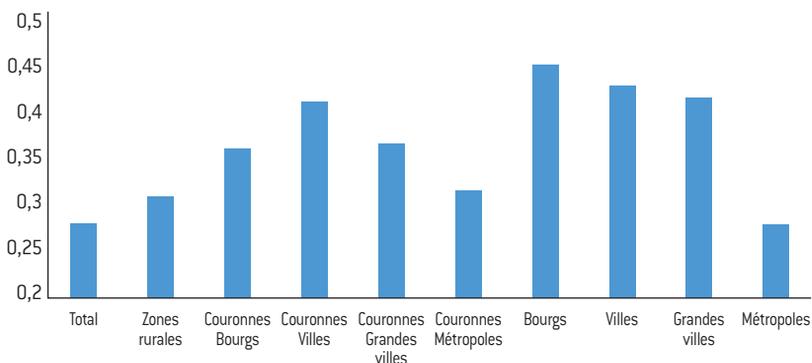
Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>32</sup>.

Lecture : Dans les grandes villes, le vote en faveur de Le Pen en 2022 dans les communes de plus de 1 000 habitants est positivement corrélé au vote en faveur de Marchais en 1981. Toutefois cette corrélation est plus faible que la corrélation entre le vote Marchais et Roussel.

Interprétation : Le vote en faveur de Marchais est positivement corrélé au vote Le Pen et Roussel et négativement corrélé au vote Macron. En revanche, le vote Mélenchon apparaît faiblement lié au vote Marchais en dehors des banlieues des grandes métropoles. Une modification de la composition des votes en faveur de la gauche radicale s'est opérée, le vote Mélenchon apparaissant faiblement lié au vote populaire historique, notamment celui des ouvriers, qui lui préfèrent Le Pen.

32. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

Figure 20 : Corrélation Le Pen/Mitterrand ou Macron/Giscard d'Estaing, second tour 2022/1981



Note : La corrélation simple donne le lien entre le vote Mitterrand ou Giscard d'Estaing d'une part et le vote Le Pen ou Macron d'autre part.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>33</sup>.

Lecture : Dans les zones rurales, le vote en faveur de Le Pen en 2022 dans les communes de plus de 1 000 habitants est positivement corrélé au vote en faveur de Mitterrand en 2022. Toutefois cette corrélation est plus faible que dans les bourgs.

Interprétation : Le vote Macron est positivement associé au vote Giscard d'Estaing alors que le vote Le Pen est positivement corrélé au vote Mitterrand, et ce, quel que soit le territoire considéré. Le lien apparaît particulièrement fort dans les pôles des villes hors grandes métropoles, c'est-à-dire là où les ouvriers se concentrent historiquement.

Dans la continuité de ces résultats, il peut être intéressant de comparer les scores aux seconds tours des élections de 2022 et de 1981 selon les territoires. Notons que dans la mesure où le second tour est un face-à-face, la connaissance d'une corrélation entre un candidat de 2022 et un candidat de 1981 nous informe sur toutes les corrélations, seul le signe venant à changer. Ainsi, nous voyons que la corrélation sur l'ensemble des communes de plus de 1 000 habitants en 1980, la corrélation entre le vote Le Pen et le vote Mitterrand d'une part ou le vote Macron et le vote Giscard d'Estaing d'autre part est positif (0,28). En corollaire, la corrélation entre le vote Macron et Mitterrand d'une part et le vote Le Pen et Giscard d'Estaing d'autre part est négatif (-0,28). Même si la corrélation n'est pas particulièrement forte (elle n'explique que 8 % de la variance), ceci montre que **les communes ayant voté Mitterrand au second tour en 1981 ont en moyenne davantage voté pour Le Pen au second tour de 2022**. Dans le détail nous voyons que cette corrélation est particulièrement élevée pour les bourgs, les villes, les grandes villes, ainsi que, mais dans une moindre mesure, leurs couronnes respectives. Ceci coïncide de fait avec le « report » des votes des communes ouvrières vers l'extrême droite.

33. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

Cette explication n'épuise cependant pas le sujet puisque la corrélation entre le vote Le Pen et Mitterrand demeure positive (0,23) après contrôle pour la part des ouvriers dans chaque commune en 1980. Il existe donc d'autres explications non économiques, sans doute en lien avec notre interprétation relative au « report » du vote Marchais en faveur de Le Pen.

### III. EXPLIQUER LES VOTES

Maintenant que nous avons fait le tour des variables clés relatives aux questions économiques et sociales d'une part et de la structure des votes d'autre part, voyons comment les premières expliquent les secondes en gardant en ligne de mire la question géographique. En cela trois choses nous semblent importantes. Premièrement, quelles sont les variables possédant le plus grand pouvoir prédictif des votes ? Deuxièmement, les variables clés décrites plus haut jouent-elles le rôle qui leur est le plus souvent attribué, et si oui, dans quelle mesure ? Troisièmement, quelle part du vote peut être expliquée par l'économique, le social, le géographique et le culturel ?

#### 1. Corrélations et pouvoir explicatif des variables clés

Commençons par regarder les corrélations entre le score à la présidentielle et aux législatives et les différentes variables clés. Nous pouvons voir sur les figures 21.1 et 21.2 que certaines variables ont un meilleur pouvoir prédictif que d'autres : c'est notamment le cas du revenu par adulte, de la part de la population diplômée à bac+3 ou de la part des cadres dans la population. De fait, ces variables semblent surtout cliver le vote en faveur de Macron et d'Ensemble et de Le Pen et du RN, en revanche elles apparaissent assez neutres sur le vote Mélenchon et du NFP. Ceci coïncide avec nos précédents calculs montrant le caractère équivoque du vote pour la gauche. Notons enfin que la croissance du revenu n'affiche qu'une corrélation marginale, ce qui montre que les communes perdantes de la mondialisation et des politiques supposées « néolibérales » des quarante dernières années n'ont pas davantage voté pour un candidat ou pour un autre. Autrement dit, l'idée que les territoires ayant le moins bénéficié des transformations économiques seraient responsables de la montée du populisme ne correspond pas aux faits.

Bien que les corrélations nous informent sur le lien entre le vote et les variables qui nous intéressent, ces variables explicatives sont corrélées entre elles, ainsi la corrélation ne nous donne pas le pouvoir explicatif des variables en question. Si par exemple le revenu est fortement corrélé avec le niveau d'éducation, quelle est la part de chacune de ces deux variables qui expliquerait le vote ? Autrement dit, pour obtenir le pouvoir explicatif d'une variable nous devons nous demander quelle part de chaque variable explique le score des candidats une fois pris en compte l'effet de toutes les autres variables sur ce même score. Pour cela il nous faut regarder les corrélations dites « partielles ». Les figures 21.1 et 21.2 montrent qu'assez peu de variables expliquent véritablement le vote pour les trois candidats/partis principaux. De fait, si l'on pose qu'une variable doit expliquer au moins 2 % de la variance totale du vote pour au moins un des trois candidats pour être significative, seules six variables apparaissent légitimes : le taux de croissance du revenu par adulte depuis 1980, le revenu par adulte en 2019, la part des retraités dans la commune, le taux de diplômés du supérieur, le département où se trouve la commune et le type d'aire d'attraction.

Figure 21.1 : Corrélation entre part des votes et variables économiques et sociales à l'élection présidentielle de 2022

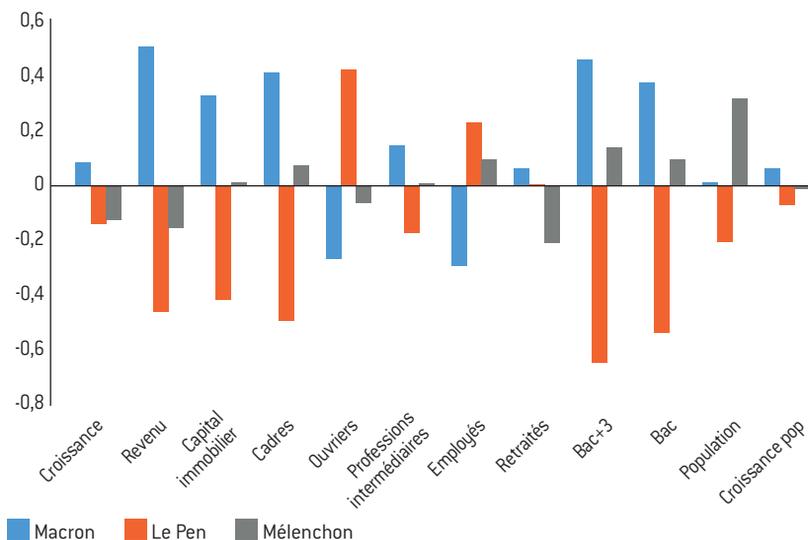
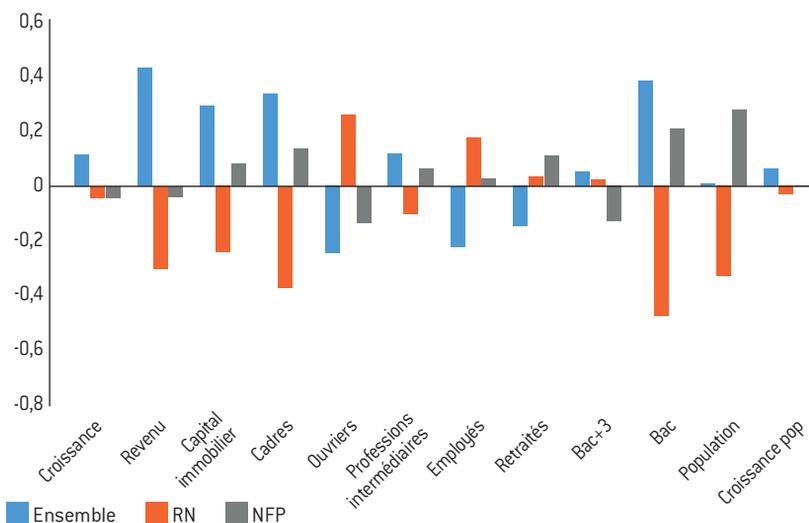


Figure 21.2 : Corrélation entre part des votes et variables économiques et sociales aux législatives de 2024



Note : La corrélation simple mesure le lien entre chaque variable et le vote pour chacun des candidats.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>34</sup>.

Lecture : Le vote en faveur de Le Pen dans les communes de plus de 1 000 habitants est positivement corrélé à la part des ouvriers dans la population active de la commune.

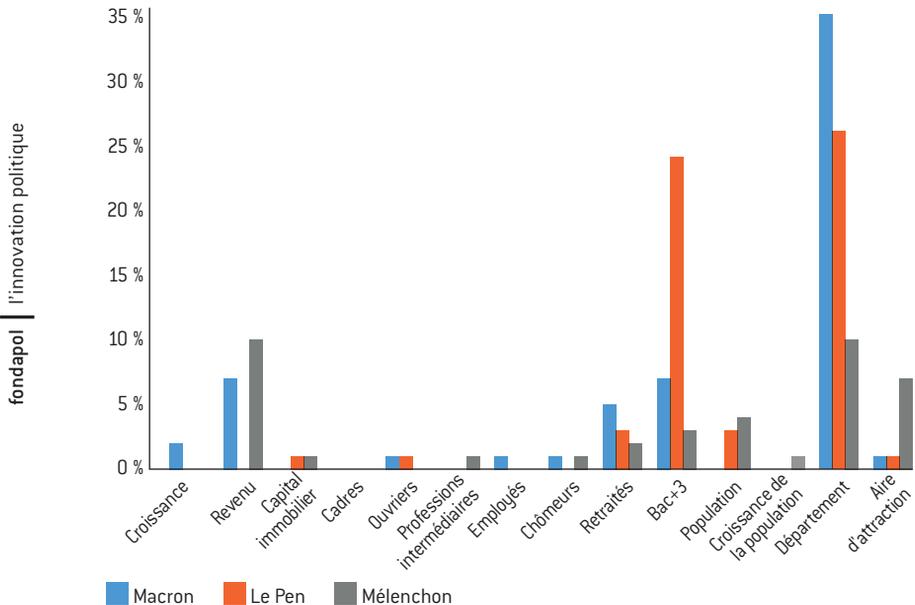
Interprétation : Le vote pour Le Pen et le RN ainsi que le vote en faveur de Macron d'Ensemble s'opposent sur les différentes dimensions retenues ici (revenu, CSP, diplôme). À l'inverse le vote Mélenchon et NFP est faiblement corrélé à chacune des variables, ce qui suggère une plus forte hétérogénéité du vote de gauche, même si la population des communes semble influente du fait de l'importance du vote des pôles.

Il y a deux leçons à retenir de cela. Premièrement, le département est la variable qui, de loin, a le plus grand pouvoir explicatif. Ce point est assez troublant car il suggère que notre ignorance des mécanismes sous-jacents au vote dans les communes est grande. En effet, pourquoi les populations des communes de Vendée adoptent-elles des comportements de vote spécifiques et radicalement différents des populations du Loiret ? Quelles sont les variables omises expliquant une telle influence du localisme ? Outre les spécificités locales telles que le tourisme, l'accès à la nature, à la mer, à la montagne, au transport, etc., il existe des cultures locales influentes quant aux préférences des individus que le département d'appartenance capture plutôt bien.

34. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

Deuxièmement, une fois prises en compte les variables géographiques (département, aire d'attraction), les variables économiques et sociales (revenu, diplôme, CSP) n'expliquent plus qu'une part limitée du vote des trois blocs. Dans le cas de Macron/Ensemble, l'ensemble des variables économiques et sociales expliquent 33 % (Macron) et 21 % (Ensemble) de la variance totale. Pour Mélenchon/NFP les scores sont de 34 % (Mélenchon) et de 14 % (NFP) de la variance totale. Enfin, dans le cas de Le Pen/RN, ces variables expliquent 33 % (Le Pen) et 24 % (RN) de la variance totale. Ces valeurs apparaissent particulièrement faibles lorsqu'on les compare avec la variable explicative du seul département.

Figure 22.1 : Pouvoir explicatif des variables sur le vote des candidats à l'élection présidentielle de 2022



Note : Le pouvoir explicatif d'une variable sur le vote d'un candidat est mesuré par la corrélation partielle après prise en compte de toutes les variables pertinentes.

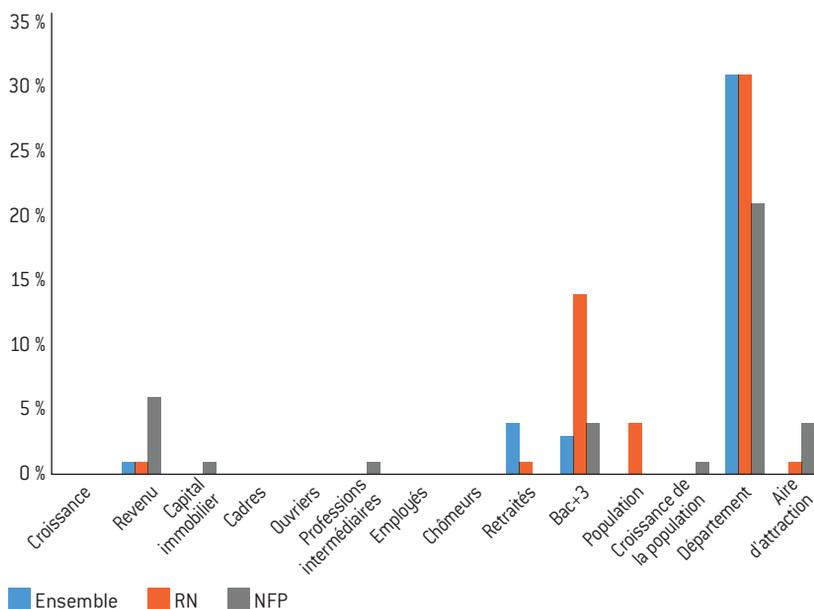
Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>35</sup>.

Lecture : La part de la population ayant au moins un diplôme au niveau bac+3 dans les communes de plus de 1 000 explique 19 % de la variance du score de Le Pen une fois pris en compte l'effet des autres variables sur ce même score.

Interprétation : Les seules variables ayant un pouvoir explicatif sur le vote des trois candidats/partis principaux sont le département d'appartenance, le revenu moyen, la part des retraités et le niveau de diplôme. Le niveau de diplôme apparaît comme la variable expliquant le mieux le vote populiste de droite masquant ainsi tout effet du revenu ou du statut socioprofessionnel.

35. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

Figure 22.2 : Pouvoir explicatif des variables sur le vote des candidats aux élections législatives de 2024



Troisièmement, la gauche et la droite populistes affichent chacune une variable sociale déterminante. Dans le cas de la gauche, c'est le revenu, dont la corrélation partielle est de 10 % à la présidentielle et 6 % aux législatives. Pour autant, le pouvoir explicatif de cette variable prise isolément demeure très faible, aussi cet effet du revenu ne s'exprime-t-il qu'une fois prises en compte les autres variables sociales. Autrement dit, à l'intérieur de chaque catégorie (cadres, ouvriers, diplômés, etc.), les moins aisés tendent à voter davantage à gauche sans qu'il y ait d'effet important du revenu toutes catégories confondues. Dans le cas de la droite populiste, la variable clé est le niveau de diplôme. À l'inverse du revenu dans le cas de la gauche populiste, le pouvoir explicatif de cette variable prise isolément est ici très élevé. Ainsi, l'effet négatif du niveau de diplôme sur le vote populiste de droite est indépendant des catégories socioprofessionnelles ou du revenu.

Les données du second tour montrent que les variables économiques et sociales ont joué un rôle plus important sur l'issue de l'élection, expliquant 27 % de la variance après avoir pris en compte l'effet des variables géographiques<sup>36</sup>. Ce taux est important puisque contrairement au vote

36. Du fait de l'importance des alliances et barrages, le second tour des législatives est plus difficile à sonder, c'est pourquoi nous n'en ferons pas l'analyse ici.

du premier tour, il est plus grand que celui du département (15 %). Par comparaison, le pouvoir explicatif de ces variables lors de l'élection de 1981 n'était que de 13 %. En un sens le clivage Macron-Le Pen apparaît davantage déterminé par le statut économique et social que le clivage Mitterrand-Giscard. Mais est-ce vraiment pour les mêmes raisons ?

L'analyse des corrélations partielles est encore ici instructive. Alors qu'au second tour de 1981 les variables possédant le plus grand pouvoir explicatif eu égard aux autres variables sont la part des ouvriers (12 %) et des employés (5 %) dans la commune, les variables déterminantes en 2022 sont le taux de diplômés à bac+3 (23 %) et la part des retraités (4 %). Si le statut social apparaît comme le facteur structurant en 1981, celui-ci ne semble plus jouer aucun rôle en 2022. De fait, l'éducation (et dans une moindre mesure la démographie) apparaît aujourd'hui comme l'élément principal, en particulier parce que les plus diplômés rejettent massivement les idées que porte le RN, notamment sur les questions culturelles liées à l'immigration, à la sécurité ou à l'Europe<sup>37</sup>. Il y a fort à parier que **le vote pour Mitterrand en 1981 était un vote d'adhésion en lien avec les questions de répartition. Le vote pour Le Pen semble davantage porté par une certaine défiance vis-à-vis d'une élite diplômée représentant des valeurs perçues comme incompatibles avec un certain mode de vie voire une certaine « culture » locale.** Plutôt qu'un clivage classique capitaliste/travailleur, on retrouve ici le clivage *anywhere/somewhere* théorisé par David Goodhart<sup>38</sup> ou confiant/méfiant proposé par Algan et al.<sup>39</sup>. Ajoutons pour aller dans le sens de cette hypothèse que le pouvoir explicatif de l'aire d'attraction est de 6 % au second tour de 2022, ce qui est moyen. Or, ce pouvoir explicatif passe à 13 % dès lors que l'on retire les variables liées à l'éducation. **On voit donc bien ici les accointances entre le territoire, le niveau de diplôme et le vote populiste de droite.**

Une critique possible de ces résultats tient à la trop grande hétérogénéité des territoires. Afin d'apporter quelques éléments de précisions, nous pouvons aussi nous focaliser sur les corrélations prévalant dans les zones périphériques, intermédiaires et mondialisées. Puisque le vote Le Pen semble être le plus socialement déterminé, focalisons-nous sur celui-ci. Ainsi, après correction pour le département d'appartenance, les données montrent que **le niveau de diplôme demeure, de loin, la variable la plus structurante, quel que soit le territoire étudié.** Celui-ci explique 28 % du

37. Rappelons ici que la corrélation partielle permet de prendre en compte l'effet du diplôme une fois pris en compte l'effet de l'ensemble des autres variables sur le vote. Autrement dit, ce qui est mesuré ici est l'effet du diplôme après avoir « purgé » le score des candidats de l'effet du revenu, du département ou encore du type de territoire.

38. David Goodhart, *op. cit.*

39. Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, *op. cit.* ; Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, Madeleine Péron, *op. cit.*

vote en périphérie, 32 % dans les zones intermédiaires, et tout de même 23 % dans les pôles mondialisés. Soulignons qu'aucune autre variable n'explique plus de 5 % du vote Le Pen dans chacun des trois types de territoire.

Un autre élément important serait la présence de services publics et de commerces de proximité<sup>40</sup>. Pour tenir compte de cela nous avons aussi regarder la présence d'une poste, d'une supérette et d'un médecin dans les communes rurales. Nos résultats montrent que ces variables n'expliquent qu'une très faible part de la variance du vote en faveur de la candidate du RN. Autrement dit, même si ces variables ont pu motiver le vote Le Pen, elles ne permettent pas d'expliquer les différences obtenues entre communes similaires<sup>41</sup>. De fait, ces variables sont davantage le témoignage de l'importance du tissu local et de l'importance du localisme. Par exemple, si la fermeture d'une supérette semble avoir joué un rôle décisif pour le taux de participation au mouvement des Gilets jaunes<sup>42</sup>, c'est peut-être aussi parce qu'il traduit la crainte de voir disparaître une certaine sociabilité et une identité locales.

## 2. Quel bon modèle explicatif ?

Une fois pris en compte ces différents résultats, une question revient nécessairement : quel est l'effet de chacune des variables sur le vote ? Autrement dit, si la variable  $x$  augmente de 1 % ou de 1pp, de combien augmente le vote ? Ce n'est pas parce qu'une variable possède un fort pouvoir explicatif que l'effet sous-jacent est important. C'est pourquoi ces deux aspects sont complémentaires. Afin de répondre à cette question, il faut au préalable disposer du « bon » modèle, chose difficile. Pour cela nous utiliserons un modèle de sélection de variable. L'idée est ici de tenir compte de notre incertitude quant à ce « bon » modèle et ainsi de mesurer la probabilité pour chacune des variables présélectionnées d'apparaître dans celui-ci. Une fois cette probabilité connue il est alors possible de mesurer l'effet de la variable  $x$  en pondérant l'effet par sa probabilité d'apparition dans le « bon » modèle<sup>43</sup>.

40. Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, *op.cit* ; Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, Madeleine Péron, *op.cit* ; voir aussi : Yann Algan, Clément Malgouyres, Claudia Senik, « Territoires, bien-être et politiques publiques », *note du CAE n. 55*, 17 janvier 2020.

41. Algan, Malgouyres et Senik [2020] et Davoine, Fize et Magouyres [2020] ont toutefois montré l'importance du tissu local sur le mal-être mesuré au niveau communal à partir du taux d'abstention et de la mobilisation des Gilets jaunes. Leur analyse montre par exemple que la fermeture d'une supérette ou d'un centre de santé jouent un rôle important sur le mal-être local.

42. Yann Algan, Clément Malgouyres, Claudia Senik, *op.cit*.

43. Le lecteur intéressé pourra se référer aux *Bayesian Model Averaging* (BMA).

Dans un souci de présentation nous ne nous concentrerons ici que sur les variables affichant un effet significatif. Notons par ailleurs que chaque modèle inclut le département et le type de territoire dans le calcul. Le tableau 2 nous montre ainsi deux points essentiels. Premièrement, le taux de retraités et le taux de diplômés à bac+3 (ou plus) ont un effet important dans tous les cas de figure. Ainsi, une hausse du taux de bac+3 de 10pp dans une commune donnée élève le score de Macron et de Mélenchon de 2.7pp et 1.8pp. À l'inverse, cette même hausse réduit le score de Le Pen de 6pp. Au second tour l'effet est particulièrement grand puisqu'il s'élève à 7.6 points. Rappelons ici que cet effet tient compte des autres variables, tel le revenu moyen, dans le modèle. Autrement dit, à revenu, CSP ou lieu de vie constants, le niveau de diplôme tend à accroître le vote Macron et Mélenchon mais réduit fortement le vote Le Pen. La part des retraités apparaît quant à elle à l'avantage de Macron puisqu'une hausse de 10pp de celle-ci entraîne une hausse du vote pour l'actuel Président de 0.9pp au premier tour et 1,7pp au second tour.

Tableau 2 : mesure de l'effet des variables clés sur le vote des candidats

Elections	Candidats	Variables	Coefficient	Std. Err	t-stat
Présidentielle (2022)	Macron	Revenu (log)	0.0945173	0.0039594	23.87
		Retraités	0.1375431	0.0061256	22.45
		Bac+3	0.2658	0.00931	28.55
	Le Pen	Retraités	-0.1604647	0.007453	-21.53
		Bac+3	-0.60024	0.01298	-46.24
		Population (log)	-0.0107349	0.000602	-17.83
	Mélenchon	Revenu (log)	-0.1416277	0.0041565	-34.07
		Retraités	-0.094965	0.0078252	-12.14
		Bac+3	0.17503	0.01242	14.09
	Macron T2	Population (log)	0.0133257	0.0006292	21.18
		Retraités	0.1705968	0.009435	18.08
		Bac+3	0.76399	0.01428	53.48
Législatives (2024)	Ensemble	Population (log)	0.0169121	0.0007661	22.07
		Revenu (log)	0,08330	0,008151	10,22
		Retraités	0,2438	0,014446	16,88
	RN	Bac+3	0,3566	0,02597	13,73
		Retraités	-0,1122	0,0128	-8,76
		Bac+3	-0,8067	0,0192	-41,87
	NFP	Revenu (log)	0,07211	0,0069066	10,44
		Revenu (log)	-0,1777	0,007226	-24,60
		Bac+3	0,3897	0,01984	19,64

Note : Les coefficients estimés ici le sont à partir d'un modèle de sélection bayésien (*Bayesian Model Averaging*). Seules les variables les plus pertinentes ont été retenues ici.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Insee et de Piketty et Cagé<sup>44</sup>.

Lecture : Lorsque le revenu augmente de 1 %, le vote en faveur de Mélenchon diminue de 0,14pp.

Interprétation : le revenu est la variable qui a le plus grand effet sur le vote Mélenchon/NFP. Le niveau de diplôme est la variable qui a le plus grand effet sur le vote Le Pen/RN. Même si le vote Le Pen/RN est davantage le fait des populations les moins aisées, le revenu ne semble pas être l'élément le plus déterminant. En effet, les moins aisés ont surtout voté Le Pen/RN parce qu'ils sont aussi moins diplômés.

44. Julia Cagé, Thomas Piketty, *op. cit.*

Deuxièmement, le revenu ne joue pas systématiquement un rôle déterminant puisqu'il n'influe véritablement que sur le vote au premier tour de Macron et de Mélenchon. On voit alors qu'une hausse de 10 % du revenu d'une commune accroît la part du premier de 0,94pp et réduit la part du second de 1,4pp. Rappelons à cet égard que les 50 % des communes du milieu de la distribution ont un revenu moyen par adulte compris entre 20 005 euros et 26 733 euros. Ainsi le passage du seuil des 25 % du bas au seuil des 25 % du haut accroît le vote Macron de 3,2pp et réduit celui de Mélenchon de 4,8pp, ce qui est important. En revanche, **le revenu ne semble pas avoir été une variable caractéristique du vote Le Pen ou du vote au second tour.** Notons enfin que si Mélenchon n'est pas le candidat ayant reçu le plus de voix en provenance des communes les plus pauvres, il est le candidat pour qui le revenu est la variable la plus décisive du score obtenu. Autrement dit, **si les plus pauvres ont davantage voté Le Pen, notre analyse montre que ce n'est pas directement en raison de leur revenu mais plutôt de variables corrélées au revenu, notamment le niveau de diplôme ou le lieu de vie.**

Il est enfin important de souligner que les niveaux estimés peuvent varier selon les aires d'attraction, toutefois, les effets cités restent systématiquement importants. À titre d'exemple, bien que l'effet de la variable éducation sur le vote Le Pen apparaisse 40 % moins élevé dans les pôles mondialisés relativement aux zones périphériques, l'effet estimé est très élevé dans les deux cas. Autrement dit, **le niveau d'éducation est de loin la variable influençant le plus le vote Le Pen, et ce, quel que soit le territoire étudié.**

Tous ces résultats sont plutôt confirmés par les législatives, à la différence près que le vote RN semble positivement influencé par le revenu. Ainsi, eu égard au niveau de diplôme, au département d'appartenance ou à la catégorie socio-professionnelle, la hausse du revenu moyen d'une commune tend à accroître le vote RN. L'effet demeure toutefois 2,5 fois plus faible que pour le vote NFP. Autre point à souligner, l'effet de la part de la population à bac+3 a augmenté entre 2022 et 2024, ce qui signifie que le clivage joué par le niveau de diplôme---et ce qui lui est lié---s'est exacerbé depuis la présidentielle.

## CONCLUSION

Nous avons vu dans cette étude l'importance des territoires et des catégories sociales dans la structure des votes. Tout au long de cette démonstration plusieurs faits sont venus relativiser de nombreux lieux communs et raccourcis fréquemment énoncés sur la scène publique. Premièrement, il n'y a pas de creusement des inégalités entre territoires. Au contraire, les données semblent plutôt suggérer un rattrapage des communes les moins privilégiées.

Deuxièmement, le vote pour les extrêmes n'est pas lié à une moindre croissance dans les territoires périphériques. De fait, la croissance des revenus communaux ne joue qu'un rôle marginal dans l'explication des votes. Il en va de même de la croissance démographique, celle-ci apparaît faiblement opératoire en comparaison des autres variables.

Troisièmement, **la question culturelle et le ressentiment des classes populaires locales** (les « *Somewhere* » pour reprendre la typologie de David Goodhart, ou les « méfiants » pour reprendre celle de Algan<sup>45</sup>) **vis-à-vis d'une « élite » métropolitaine mondialisée et universaliste** (les « *Anywhere* ») **coïncident avec le vote populiste de droite**. C'est notamment ce que nous enseignent les comparaisons avec le vote de 1981 mais aussi l'importance primordiale du niveau de diplôme dans la structure des votes. Le vote d'extrême gauche apparaît quant à lui davantage lié aux banlieues des grandes métropoles et non plus d'une dichotomie entre ouvriers et employés d'une part et cadres et capitalistes de l'autre. De fait, il semble que la question identitaire soit entrée au cœur du choix des électeurs.

Quatrièmement, la géographie ne doit pas être sous-estimée lorsqu'il s'agit de mieux comprendre les votes au niveau local. En effet, le département d'appartenance d'une commune apparaît essentiel dans le choix du candidat. Il semble donc que les préférences locales jouent un rôle primordial dans la structure des votes, certaines d'entre elles s'accommodant mieux d'une certaine vision populiste du monde. Ceci coïncide d'ailleurs avec une certaine « archipelisation » des préférences<sup>46</sup>, même si les choix des électeurs ont toujours été sensibles aux différentes cultures régionales.

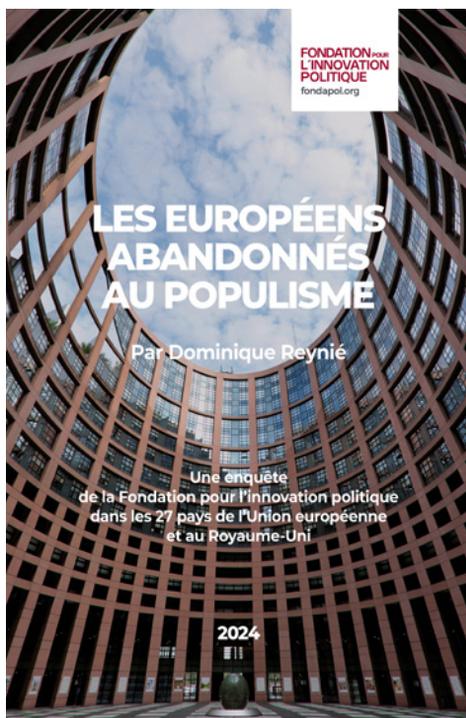
Finalement, c'est la notion même de périphérie qu'il s'agit de redessiner car la dimension strictement matérielle ne permet plus de rendre compte des craintes et des préférences de la population, et ce, quel que soit le territoire.

45. Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, *op.cit* ; voir aussi : Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, Madeleine Péron, *op.cit*.

46. Jérôme Fourquet, *L'Archipel français : naissance d'une nation multiple et divisée*, Seuil, mars 2019.







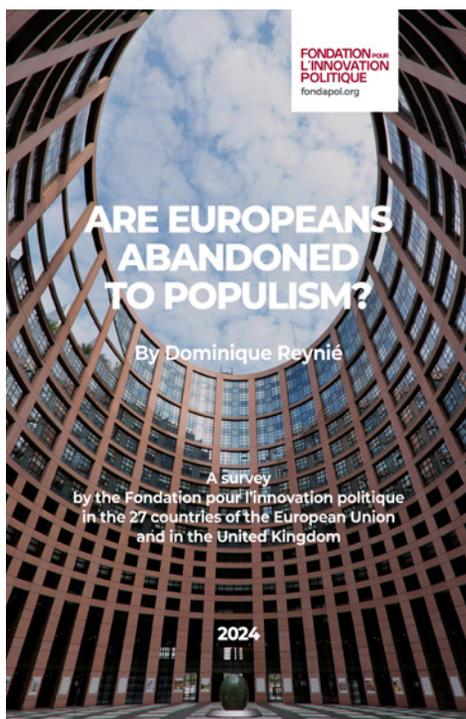
FONDATION POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE  
fondapol.org

# LES EUROPÉENS ABANDONNÉS AU POPULISME

Par Dominique Reynié

Une enquête  
de la Fondation pour l'innovation politique  
dans les 27 pays de l'Union européenne  
et au Royaume-Uni

2024



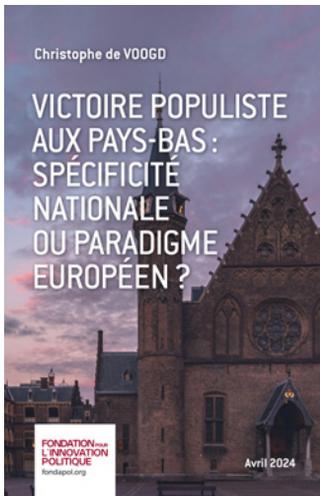
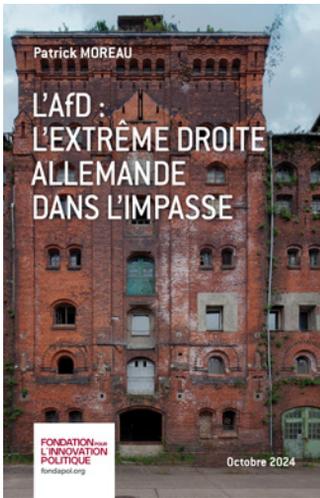
FONDATION POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE  
fondapol.org

# ARE EUROPEANS ABANDONED TO POPULISM?

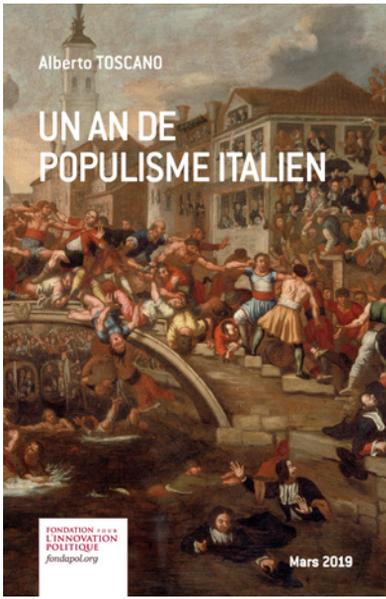
By Dominique Reynié

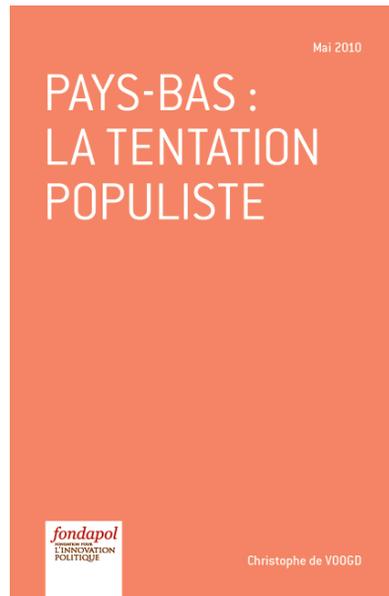
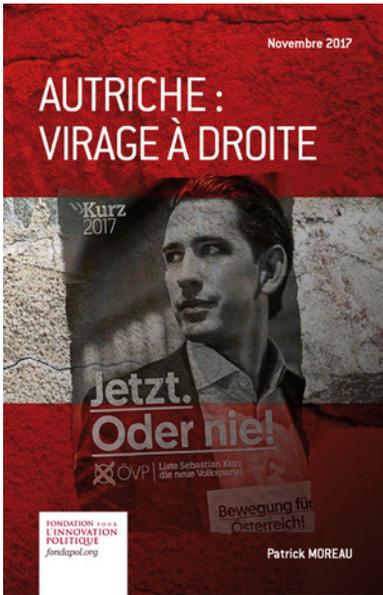
A Survey  
by the Fondation pour l'innovation politique  
in the 27 countries of the European Union  
and in the United Kingdom

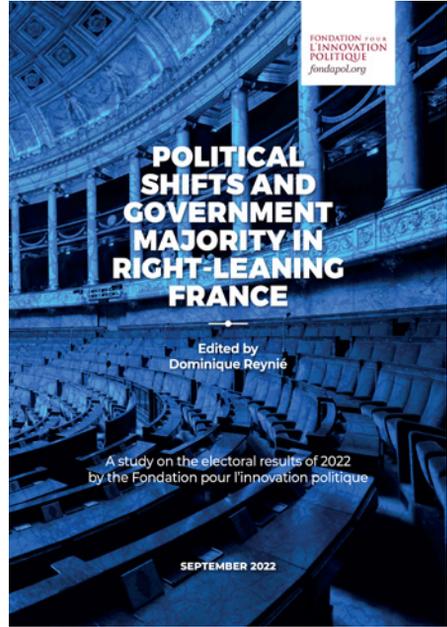
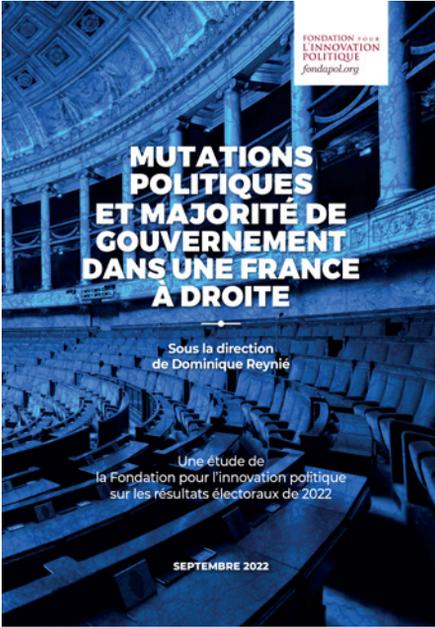
2024















Sous la direction de Dominique Reynié

# OÙ VA LA DÉMOCRATIE ?

UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE DE LA  
FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE



Edited by Dominique Reynié

# WHAT NEXT FOR DEMOCRACY?

AN INTERNATIONAL SURVEY BY  
THE FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE



# NOS PUBLICATIONS

## **Le FPÖ au défi de l'Europe : radicalité idéologique et contrainte électorale en Autriche**

Patrick Moreau, octobre 2024, 39 pages

## **L'AfD : l'extrême droite allemande dans l'impasse**

Patrick Moreau, octobre 2024, 66 pages

## **Radiographie de l'antisémitisme en France - édition 2024**

AJC Paris et Fondation pour l'innovation politique, octobre 2024, 48 pages

## **Les attentats islamistes dans le monde 1979-2024**

Fondation pour l'innovation politique, octobre 2024, 92 pages

## **L'opinion européenne en 2023**

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, juillet 2024, 284 pages

## **Législatives 2024 : le grand désarroi des Français**

Anne Flambert, Nicola Gaddoni, Mélodie Jourdain et Dominique Reynié, juin 2024, 36 pages

## **Les Européens abandonnés au populisme**

Dominique Reynié, mai 2024, 80 pages

## **Victoire populiste aux Pays-Bas : spécificité nationale ou paradigme européen ?**

Christophe de Voogd, avril 2024, 40 pages

## **Les pogroms en Palestine avant la création de l'État d'Israël (1830-1948)**

Georges Bensoussan, avril 2024, 37 pages

## **Le vote des Européens. Vingt-trois ans d'élections nationales en Europe**

Corinne Deloy, Préface de Dominique Reynié, éditions du Cerf, avril 2024, 460 pages

## **Les étrangers extra-européens et le logement social en France**

Michel Aubouin, avril 2024, 36 pages

## **Les mots de la fin de vie : ne pas occulter les termes du débat**

Pascale Favre, mars 2024, 30 pages

## **Suicide assisté, euthanasie : le choix de la rupture et l'illusion d'un progrès**

Yves-Marie Doublet, mars 2024, 35 pages

## **L'Europa e la Sovranità. Riflessioni italo-francesi (1897-2023)**

Sous la direction de Maria Elena Cavallaro, Gaetano Quagliariello et Dominique Reynié, éditions Rubbettino, avril 2024, 332 pages

## **L'Europe et la Souveraineté. Approches franco-italiennes 1897-2023**

Sous la direction de Maria Elena Cavallaro, Gaetano Quagliariello et Dominique Reynié, éditions Plein Jour, mars 2024, 516 pages

## **Fratelli d'Italia : héritage néofasciste, populisme et conservatisme**

Marco Tarchi, février 2024, 41 pages

## **L'émergence d'une gauche conservatrice en Allemagne :**

### **l'alliance Sahra Wagenknecht pour la raison et la justice (BSW)**

Patrick Moreau, janvier 2024, 41 pages

## **Innovation politique 2022 (tome 2)**

Fondation pour l'innovation politique, novembre 2023, 252 pages

## **Innovation politique 2022 (tome 1)**

Fondation pour l'innovation politique, novembre 2023, 310 pages

## **Mouvements protestataires : le retour de la violence**

Eddy Fougier, novembre 2023, 38 pages

**La réforme Affelnet à Paris : un voyage au pays où 15 = 20**

Marion Oury, octobre 2023, 48 pages

**Le jumeau numérique en santé**

Serge Soudoplatoff, septembre 2023, 34 pages

**La régulation du numérique : Chine, États-Unis, France**

Aifang Ma, septembre 2023, 44 pages

**L'industrie française du jeu vidéo. De la French Touch à la French Pride**

Loïse Lyonnet et Pierre Poinson, juillet 2023, 40 pages

**La défiance vue par le prisme du médiateur de l'assurance**

Arnaud Chneiweiss, juillet 2023, 26 pages

**L'Europe et notre souveraineté. L'Europe est nécessaire, la France aussi**

Édouard Balladur, juin 2023, 18 pages

**L'enseignement supérieur privé en France**

Laurent Batsch, juin 2023, 57 pages

**Complexité. Critique d'une idéologie contemporaine**

Sophie Chassat, juin 2023, 40 pages

**Politique migratoire : que faire de l'accord franco-algérien de 1968 ?**

Xavier Driencourt, mai 2023, 29 pages

**De la transition écologique à l'écologie administrée, une dérive politique**

David Lisnard et Frédéric Masquelier, mai 2023, 30 pages

**Pour un nouvel ordre énergétique européen**

Cécile Maisonneuve, avril 2023, 56 pages

**Le XXI<sup>e</sup> siècle du christianisme - édition de poche**

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mars 2023, 378 pages

**Élections, médias et réseaux sociaux : un espace public en décomposition**

Victor Delage, Dominique Reynié, Mathilde Tchounikine, mars 2023, 32 pages

**Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (2)**

**Transition énergétique, géopolitique et industrie : quel rôle pour l'État ?**

Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 48 pages

**Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (1)**

**Les conditions de réussite du programme nucléaire français de 1945 à 1975**

Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 44 pages

**Immigration : comment font les États européens**

Fondation pour l'innovation politique, mars 2023, 46 pages

**La politique danoise d'immigration : une fermeture consensuelle**

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2023, 57 pages

**L'opinion européenne 2020-2022**

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, décembre 2022, 240 pages

**Innovation politique 2021 (tome 2)**

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2022, 340 pages

**Innovation politique 2021 (tome 1)**

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2022, 440 pages

**Maghreb : l'impact de l'islam sur l'évolution sociale et politique**

Razika Adnani, décembre 2022, 36 pages

**Italie 2022 : populismes et droitisation**

Anna Bonalume, octobre 2022, 60 pages

**Quel avenir pour la dissuasion nucléaire ?**

Bruno Tertrais, octobre 2022, 39 pages

**Mutations politiques et majorité de gouvernement dans une France à droite**

Sous la direction de Dominique Reynié, septembre 2022, 64 pages

**Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (2)****Les questions à long terme**

Christian Pfister, juillet 2022, 34 pages

**Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (1)****État des lieux et perspectives à court-moyen terme**

Christian Pfister, juillet 2022, 47 pages

**La montée en puissance de l'islamisme woke dans le monde occidental**

Lorenzo Vidino, juin 2022, 29 pages

**2022, présidentielle de crises**

Sous la direction de Dominique Reynié, avril 2022, 80 pages

**Les déchets nucléaires : une approche globale (4)****La gestion des déchets : rôle et compétence de l'État en démocratie**

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

**Les déchets nucléaires : une approche globale (3)****L'enjeu des générations futures**

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 41 pages

**Les déchets nucléaires : une approche globale (2)****Les solutions pour maîtriser le risque effectif**

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 42 pages

**Les déchets nucléaires : une approche globale (1)****Déchets et déchets nucléaires : durée de vie et dangers potentiels**

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

**Radiographie de l'antisémitisme en France – édition 2022**

AJC Paris et Fondation pour l'innovation politique, janvier 2022, 38 pages

**Prestataires de santé à domicile : les entreprises au service du virage ambulatoire**

Alice Bouleau et Nicolas Bouzou, janvier 2022, 34 pages

**Libertés : l'épreuve du siècle**

Sous la direction de Dominique Reynié, janvier 2022, 96 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute, la Community of Democracies, la Konrad-Adenauer-Stiftung, Genron NPO, la Fundación Nuevas Generaciones et República do Amanhã

**Élections départementales et régionales 2021 : une analyse cartographique**

Céline Colange, Sylvain Manternach, décembre 2021, 76 pages

**Innovation politique 2020 (tome 2)**

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2021, 428 pages

**Innovation politique 2020 (tome 1)**

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2021, 344 pages

**Défendre l'autonomie du savoir**

Nathalie Heinrich, novembre 2021, 32 pages

**Rapport pour l'Assemblée nationale. Mission d'information visant à identifier les ressorts de l'abstention et les mesures permettant de renforcer la participation électorale**

Fondation pour l'innovation politique, novembre 2021, 82 pages

**2022, le risque populiste en France (vague 5)****Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié (dir.), octobre 2021, 72 pages

**Parti et Démocratie**

Piero Ignazi, aux éditions Calmann-Lévy, avec le concours de la Fondation pour l'innovation politique et de Terra Nova, octobre 2021, 504 pages

**Commerce illicite de cigarettes, volet II.**

**Identifier les parties prenantes, les effets de réseaux et les enjeux financiers**

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, octobre 2021, 32 pages

**Complémentaires santé : moteur de l'innovation sanitaire**

Nicolas Bouzou et Guillaume Moukala Same, octobre 2021, 47 pages

**Les décroissants en France. Un essai de typologie**

Eddy Fougier, septembre 2021, 31 pages

**Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2021**

Fondation pour l'innovation politique, septembre 2021, 84 pages

**Les primaires électorales et les systèmes de départage des candidats à l'élection présidentielle**

Laurence Morel et Pascal Perrineau, août 2021, 51 pages

**L'idéologie woke. Face au wokisme (2)**

Pierre Valentin, juillet 2021, 32 pages

**L'idéologie woke. Anatomie du wokisme (1)**

Pierre Valentin, juillet 2021, 34 pages

**Protestation électorale en 2021 ?**

**Données issues du 1<sup>er</sup> tour des élections régionales**

Abdellah Bouhend, Victor Delage, Anne Flambert, Élisabeth Grandjean, Katherine Hamilton, Léo Major, Dominique Reynié, juin 2021, 40 pages

**2022, le risque populiste en France (vague 4)**

**Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié (dir.), juin 2021, 64 pages

**La conversion des Européens aux valeurs de droite**

Victor Delage, mai 2021, 40 pages

**Les coûts de la transition écologique**

Guillaume Bazot, mai 2021, 37 pages

**Le XXI<sup>e</sup> siècle du christianisme**

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mai 2021, 376 pages

**Les protestants en France, une minorité active**

Jean-Paul Willaime, avril 2021, 34 pages

**L'agriculture bio et l'environnement**

Bernard Le Buanec, mars 2021, 27 pages

**Devrions-nous manger bio ?**

Léon Guéguen, mars 2021, 36 pages

**Quel avenir pour l'agriculture et l'alimentation bio ?**

Gil Kressmann, mars 2021, 48 pages

**Pauvreté dans le monde : une baisse menacée par la crise sanitaire**

Julien Damon, février 2021, 33 pages

**Reconquérir la biodiversité, mais laquelle ?**

Christian Lévêque, février 2021, 37 pages

**Énergie nucléaire : la nouvelle donne internationale**

Marco Baroni, février 2021, 66 pages

**Souveraineté économique : entre ambitions et réalités**

Emmanuel Combe et Sarah Guillou, janvier 2021, 66 pages

**Relocaliser en décarbonant grâce à l'énergie nucléaire**

Valérie Faudon, janvier 2021, 36 pages

**Après le Covid-19, le transport aérien en Europe : le temps de la décision**

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 40 pages

**Avant le Covid-19, le transport aérien en Europe : un secteur déjà fragilisé**

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 35 pages

**Glyphosate, le bon grain et l'ivraie**

Marcel Kuntz, novembre 2020, 45 pages

**Covid-19 : la réponse des plateformes en ligne face à l'ultradroite**

Maygane Janin et Flora Devereil, novembre 2020, 42 pages

**2022, le risque populiste en France (vagues 2 et 3)**

Un indicateur de la protestation électorale Dominique Reynié, octobre 2020, 86 pages

**Relocalisations : laisser les entreprises décider et protéger leur actionnariat**

Frédéric Gonand, septembre 2020, 37 pages

**Europe : la transition bas carbone, un bon usage de la souveraineté**

Patrice Geoffron, septembre 2020, 35 pages

**Relocaliser en France avec l'Europe**

Yves Bertocini, septembre 2020, 40 pages

**Relocaliser la production après la pandémie ?**

Paul-Adrien Hyppolite, septembre 2020, 46 pages

**Qui paie ses dettes s'enrichit**

Christian Pfister et Natacha Valla, septembre 2020, 37 pages

**L'opinion européenne en 2019**

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, septembre 2020, 212 pages

**Les assureurs face au défi climatique**

Arnaud Chneiweiss et José Bardaji, août 2020, 33 pages

**Changements de paradigme**

Josef Konvitz, juillet 2020, 20 pages

**Hongkong : la seconde rétrocession**

Jean-Pierre Cabestan et Laurence Daziano, juillet 2020, 62 pages

**Tsunami dans un verre d'eau**

Regard sur le vote Europe Écologie-Les Verts aux élections municipales de 2014 et de 2020 dans 41 villes de plus de 100 000 habitants Sous la direction de Dominique Reynié, juillet 2020, 44 pages

**Innovation politique 2019 (tome 2)**

Fondation pour l'innovation politique, juin 2020, 412 pages

**Innovation politique 2019 (tome 1)**

Fondation pour l'innovation politique, juin 2020, 400 pages

**Covid-19 - États-Unis, Chine, Russie, les grandes puissances inquiètent l'opinion**

Victor Delage, juin 2020, 16 pages

**De la distanciation sociale à la distanciation intime**

Anne Muxel, juin 2020, 24 pages

**Covid-19 : Cartographie des émotions en France**

Madeleine Hamel, mai 2020, 24 pages

**Ne gaspillons pas une crise**

Josef Konvitz, avril 2020, 23 pages

**Retraites : leçons des réformes suédoises**

Kristoffer Lundberg, avril 2020, 37 pages

**Retraites : leçons des réformes belges**

Frank Vandenbroucke, février 2020, 40 pages

**Les biotechnologies en Chine : un état des lieux**

Aifang Ma, février 2020, 44 pages

**Radiographie de l'antisémitisme en France**

AJC Paris et Fondation pour l'innovation politique, janvier 2020, 32 pages

**OGM et produits d'édition du génome : enjeux réglementaires et géopolitiques**

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 35 pages

**Des outils de modification du génome au service de la santé humaine et animale**

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

**Des plantes biotech au service de la santé du végétal et de l'environnement**

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

**Le soldat augmenté : regards croisés sur l'augmentation des performances du soldat**

CREC Saint-Cyr et la Fondation pour l'innovation politique, décembre 2019, 128 pages

**L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (3)**

**Défendre l'économie européenne par la politique commerciale**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 52 pages

**L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (2)**

**Les pratiques anticoncurrentielles étrangères**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 40 pages

**L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (1)**

**Politique de concurrence et industrie européenne**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 36 pages

**Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2019**

Fondation pour l'innovation politique, novembre 2019, 80 pages

**Vers des prix personnalisés à l'heure du numérique ?**

Emmanuel Combe, octobre 2019, 46 pages

**2022, le risque populiste en France (vague 1)**

**Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié, octobre 2019, 44 pages

**La Cour européenne des droits de l'homme, protectrice critiquée des « libertés invisibles »**

Jean-Luc Sauron, octobre 2019, 48 pages

**1939, l'alliance soviéto-nazie : aux origines de la fracture européenne**

Stéphane Courtois, septembre 2019, 51 pages

**Saxe et Brandebourg. Percée de l'AfD aux élections régionales du 1<sup>er</sup> septembre 2019**

Patrick Moreau, septembre 2019, 26 pages

**Campements de migrants sans-abri : Comparaisons européennes et recommandations**

Julien Damon, septembre 2019, 44 pages

**Vox, la fin de l'exception espagnole**

Astrid Barrio, août 2019, 36 pages

**Élections européennes 2019. Le poids des électors comparé au poids électoral des groupes parlementaires**

Raphaël Grelon et Guillemette Lano. Avec le concours de Victor Delage et Dominique Reynié, juillet 2019, 22 pages

**Allô maman bobo (2). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement**

Nelly Garnier, juillet 2019, 40 pages

**Allô maman bobo (1). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement**

Nelly Garnier, juillet 2019, 44 pages

**L'affaire Séralini. L'impasse d'une science militante**

Marcel Kuntz, juin 2019, 35 pages

**Démocraties sous tension**

Sous la direction de Dominique Reynié, mai 2019,  
**volume I**, Les enjeux, 156 pages ; **volume II**, Les pays, 120 pages  
 Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute

**La longue gouvernance de Poutine**

Michel Eltchaninoff, mai 2019, 31 pages

**Politique du handicap : pour une société inclusive**

Sophie Cluzel, avril 2019, 23 pages

**Ferroviaire : ouverture à la concurrence, une chance pour la SNCF**

David Valence et François Bouchard, mars 2019, 42 pages

**Un an de populisme italien**

Alberto Toscano, mars 2019, 33 pages

**Une mosquée mixte pour un islam spirituel et progressiste**

Eva Janadin et Anne-Sophie Monsinay, février 2019, 46 pages

**Une civilisation électrique (2). Vers le réenchâtement**

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 34 pages

**Une civilisation électrique (1). Un siècle de transformations**

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 32 pages

**Prix de l'électricité : entre marché, régulation et subvention**

Jacques Percebois, février 2019, 42 pages

**Vers une société post-carbone**

Patrice Geoffron, février 2019, 36 pages

**Énergie-climat en Europe : pour une excellence écologique**

Emmanuel Tuchscherer, février 2019, 26 pages

**Innovation politique 2018 (tome 2)**

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2019, 544 pages

**Innovation politique 2018 (tome 1)**

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2019, 472 pages

**L'opinion européenne en 2018**

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, janvier 2019, 176 pages

**La contestation animaliste radicale**

Eddy Fougier, janvier 2019, 35 pages

**Le numérique au secours de la santé**

Serge Soudoplatoff, janvier 2019, 38 pages

**Le nouveau pouvoir français et la coopération franco-japonaise**

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2018, 204 pages

**Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe**

Jean-Dominique Durand, décembre 2018, 29 pages

**La crise orthodoxe (2). Les convulsions, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours**

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 31 pages

**La crise orthodoxe (1). Les fondations, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle**

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 28 pages

**La France et les chrétiens d'Orient, dernière chance**

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 33 pages

**Le christianisme et la modernité européenne (2)****Comprendre le retour de l'institution religieuse**

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

**Le christianisme et la modernité européenne (1)**

**Récuser le déni**

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

**Commerce illicite de cigarettes : les cas de Barbès-La Chapelle, Saint-Denis et Aubervilliers-Quatre-Chemins**

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, novembre 2018, 64 pages

**L'avenir de l'hydroélectricité**

Jean-Pierre Corniou, novembre 2018, 41 pages

**Retraites : Leçons des réformes italiennes**

Michel Martone, novembre 2018, 33 pages

**Les géants du numérique (2) : un frein à l'innovation ?**

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 77 pages

**Les géants du numérique (1) : magnats de la finance**

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 56 pages

**L'intelligence artificielle en Chine : un état des lieux**

Aifang Ma, novembre 2018, 40 pages

**Alternative für Deutschland : établissement électoral**

Patrick Moreau, octobre 2018, 49 pages

**Les Français jugent leur système de retraite**

Fondation pour l'innovation politique, octobre 2018, 28 pages

**Migrations : la France singulière**

Didier Leschi, octobre 2018, 34 pages

**Les Français face à la crise démocratique : Immigration, populisme, Trump, Europe...**

AJC Europe et la Fondation pour l'innovation politique, septembre 2018, 72 pages

**La révision constitutionnelle de 2008 : un premier bilan**

**Préface d'Édouard Balladur et de Jack Lang**

Hugues Hourdin, octobre 2018, 28 pages

**Les « Démocrates de Suède » : un vote anti-immigration**

Johan Martinsson, septembre 2018, 41 pages

**Les Suédois et l'immigration (2) : fin du consensus ?**

Tino Sanandaji, septembre 2018, 33 pages

**Les Suédois et l'immigration (1) : fin de l'homogénéité ?**

Tino Sanandaji, septembre 2018, 35 pages

**Éthiques de l'immigration**

Jean-Philippe Vincent, juin 2018, 35 pages

**Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)**

Fondation pour l'innovation politique, juin 2018, 56 pages

Enquête réalisée en partenariat avec la Fondation Gabriel Péri et le Fonds Actions Addictions

**Villes et voitures : pour une réconciliation**

Jean Coldefy, juin 2018, 40 pages

**France : combattre la pauvreté des enfants**

Julien Damon, mai 2018, 32 pages

**Que pèsent les syndicats ?**

Dominique Andolfatto, avril 2018, 40 pages

**L'élan de la francophonie : pour une ambition française (2)**

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

**L'élan de la francophonie : une communauté de langue et de destin (1)**

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

**L'Italie aux urnes**

Sofia Ventura, février 2018, 29 pages

**L'intelligence artificielle : l'expertise partout accessible à tous**

Serge Soudoplatoff, février 2018, 40 pages

**L'innovation à l'ère du bien commun**

Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2018, 44 pages

**Libérer l'islam de l'islamisme**

Mohamed Louizi, janvier 2018, 64 pages

**Gouverner le religieux dans un état laïc**

Thierry Rambaud, janvier 2018, 36 pages

**L'opinion européenne en 2017**

Dominique Reynié (dir.), Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 140 pages

**Innovation politique 2017 (tome 2)**

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 492 pages

**Innovation politique 2017 (tome 1)**

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 468 pages

**Une « norme intelligente » au service de la réforme**

Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 28 pages

**Autriche : virage à droite**

Patrick Moreau, novembre 2017, 32 pages

**Pour repenser le bac, réformons le lycée et l'apprentissage**

Fayçal Hafied, novembre 2017, 55 pages

**Où va la démocratie ?**

Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

**Violence antisémite en Europe 2005-2015**

Johannes Due Enstad, septembre 2017, 31 pages

**Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne**

Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 33 pages

**Marché du travail : pour la réforme !**

Fayçal Hafied, juillet 2017, 45 pages

**Le fact-checking : une réponse à la crise de l'information et de la démocratie**

Farid Gueham, juillet 2017, 49 pages

**Notre-Dame- des-Landes : l'État, le droit et la démocratie empêchés**

Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 37 pages

**France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances**

Mehdi Ghouirgate, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 38 pages

**Dettes publiques : la mesurer, la réduire**

Jean-Marc Daniel, avril 2017, 33 pages

**Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière**

Julien Damon, avril 2017, 36 pages

**Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle**

Olivier Faron, avril 2017, 31 pages

**Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste :****l'Europe démocratique menacée**

Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

**Porno addiction : nouvel enjeu de société**

David Reynié, mars 2017, 34 pages

**Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (2)**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 52 pages

**Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (1)**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 38 pages

**L'actif épargne logement**

Pierre-François Gouiffès, février 2017, 31 pages

**Réformer : quel discours pour convaincre ?**

Christophe de Voogd, février 2017, 37 pages

**De l'assurance maladie à l'assurance santé**

Patrick Negaret, février 2017, 34 pages

**Hôpital : libérer l'innovation**

Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 30 pages

**Le Front national face à l'obstacle du second tour**

Jérôme Jaffré, février 2017, 33 pages

**La République des entrepreneurs**

Vincent Lorphelin, janvier 2017, 37 pages

**Des startups d'État à l'État plateforme**

Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 36 pages

**Vers la souveraineté numérique**

Farid Gueham, janvier 2017, 31 pages

**Repenser notre politique commerciale**

Laurence Daziano, janvier 2017, 35 pages

**Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté**

Julien Damon, décembre 2016, 25 pages

**L'Autriche des populistes**

Patrick Moreau, novembre 2016, 59 pages

**L'Europe face aux défis du pétro-solaire**

Albert Bressand, novembre 2016, 34 pages

**Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN**

Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 36 pages

**Innovation politique 2016**

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2016, 758 pages

**Le nouveau monde de l'automobile (2) : les promesses de la mobilité électrique**

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages

**Le nouveau monde de l'automobile (1) : l'impasse du moteur à explosion**

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 34 pages

**L'opinion européenne en 2016**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages

**L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX<sup>e</sup> siècle)**

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

**L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX<sup>e</sup> siècle)**

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

**Refonder l'audiovisuel public**

Olivier Babeau, septembre 2016, 31 pages

**La concurrence au défi du numérique**

Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 27 pages

**Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité**

Vincent Tournier, juin 2016, 51 pages

**Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle**

Nadia Henni-Moulai, juin 2016, 33 pages

**La blockchain, ou la confiance distribuée**

Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 35 pages

**La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)**

Sylvain Boulouque, mai 2016, 41 pages

**Gouverner pour réformer : éléments de méthode**

Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 54 pages

**Les zadistes (2) : la tentation de la violence**

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

**Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme**

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

**Régionales (2) : les partis, contestés mais pas concurrencés**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 39 pages

**Régionales (1) : vote FN et attentats**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 45 pages

**Un droit pour l'innovation et la croissance**

Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 38 pages

**Le lobbying : outil démocratique**

Anthony Escurat, février 2016, 32 pages

**Valeurs d'islam**

Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

**Chiites et sunnites : paix impossible ?**

Mathieu Terrier, janvier 2016, 29 pages

**Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme**

Daniel Hurstel, décembre 2015, 29 pages

**Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels**

Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 32 pages

**L'opinion européenne en 2015**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

**La noopolitique : le pouvoir de la connaissance**

Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 40 pages

**Innovation politique 2015**

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2015, 576 pages

**Good COP21, Bad COP21 (2) : une réflexion à contre-courant**

Albert Bressand, octobre 2015, 35 pages

**Good COP21, Bad COP21 (1) : le Kant européen et le Machiavel chinois**

Albert Bressand, octobre 2015, 34 pages

**PME : nouveaux modes de financement**

Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 30 pages

**Vive l'automobilisme ! (2). Pourquoi il faut défendre la route**

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 32 pages

**Vive l'automobilisme ! (1). Les conditions d'une mobilité conviviale**

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 27 pages

**Crise de la conscience arabo-musulmane**

Malik Bezouh, septembre 2015, 25 pages

**Départementales de mars 2015 (3) : le second tour**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 41 pages

**Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 43 pages

**Départementales de mars 2015 (1) : le contexte**

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 30 pages

**Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »**

Julien Gonzalez, juillet 2015, 33 pages

**Politique économique : l'enjeu franco-allemand**

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 22 pages

**Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain**

François Bazin, juin 2015, 35 pages

**Économie de la connaissance**

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 40 pages

**Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique**

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 44 pages

**Unir pour agir : un programme pour la croissance**

Alain Madelin, mai 2015, 42 pages

**Nouvelle entreprise et valeur humaine**

Francis Mer, avril 2015, 21 pages

**Les transports et le financement de la mobilité**

Yves Crozet, avril 2015, 23 pages

**Numérique et mobilité : impacts et synergies**

Jean Coldefy, avril 2015, 24 pages

**Islam et démocratie : face à la modernité**

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 27 pages

**Islam et démocratie : les fondements**

Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 27 pages

**Les femmes et l'islam : une vision réformiste**

Asma Lamrabet, mars 2015, 36 pages

**Éducation et islam**

Mustapha Cherif, mars 2015, 34 pages

**Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?**

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

**L'islam et les valeurs de la République**

Saad Khiari, février 2015, 34 pages

**Islam et contrat social**

Philippe Moulinet, février 2015, 29 pages

**Le soufisme : spiritualité et citoyenneté**

Bariza Khiari, février 2015, 46 pages

**L'humanisme et l'humanité en islam**

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 46 pages

**Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?**

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 32 pages

**Coran, clés de lecture**

Tareq Oubrou, janvier 2015, 32 pages

**Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité**

Éric Geoffroy, janvier 2015, 28 pages

**Mémoires à venir**

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

**La classe moyenne américaine en voie d'effritement**

Julien Damon, décembre 2014, 31 pages

**Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes**

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

**L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages**

Dominique Reynié, novembre 2014, 44 pages

**La politique de concurrence : un atout pour notre industrie**

Emmanuel Combe, novembre 2014, 42 pages

**Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton**

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 44 pages

**Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes**

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 30 pages

**Innovation politique 2014**

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

**Énergie-climat : pour une politique efficace**

Albert Bressand, septembre 2014, 47 pages

**L'urbanisation du monde. Une chance pour la France**

Laurence Daziano, juillet 2014, 34 pages

**Que peut-on demander à la politique monétaire ?**

Pascal Salin, mai 2014, 38 pages

**Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014**

Suzanne Baverez et Jean Sènié, mai 2014, 48 pages

**Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France**

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

**L'opinion européenne en 2014**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

**Taxer mieux, gagner plus**

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

**L'État innovant (2) : diversifier la haute administration**

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 35 pages

**L'État innovant (1) : renforcer les think tanks**

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 43 pages

**Pour un new deal fiscal**

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

**Faire cesser la mendicité avec enfants**

Julien Damon, mars 2014, 35 pages

**Le low cost, une révolution économique et démocratique**

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

**Un accès équitable aux thérapies contre le cancer**

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

**Réformer le statut des enseignants**

Luc Chatel, janvier 2014, 7 pages

**Un outil de finance sociale : les social impact bonds**

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 27 pages

**Pour la croissance, la débureaucratiation par la confiance**

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 37 pages

**Les valeurs des Franciliens**

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 22 pages

**Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec**

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 31 pages

**Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées**

Charles Beigbeder, juillet 2013, 5 pages

**L'opinion européenne en 2013**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

**La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique**

Laurence Daziano, juillet 2013, 29 pages

**Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs**

Albert Bressand, juillet 2013, 33 pages

**La démobilité : travailler, vivre autrement**

Julien Damon, juin 2013, 35 pages

**Le Kapital. Pour rebâtir l'industrie**

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 32 pages

**Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France**

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

**Les classes moyennes dans les pays émergents**

Julien Damon, avril 2013, 26 pages

**Innovation politique 2013**

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

**Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies**

Robin Rivaton, décembre 2012, 30 pages

**Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux**

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

**La compétitivité passe aussi par la fiscalité**

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

**Une autre politique monétaire pour résoudre la crise**

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 28 pages

**La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?**

Aldo Cardoso, novembre 2012, 5 pages

**Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre...**

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 30 pages

**Youth and Sustainable Development**

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

**La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité**

Francis Charhon, mai / juin 2012, 34 pages

**Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure**

Julien Damon, mai 2012, 30 pages

**Libérer le financement de l'économie**

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

**L'épargne au service du logement social**

Julie Merle, avril 2012, 32 pages

**L'opinion européenne en 2012**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

**Valeurs partagées**

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

**Les droites en Europe**

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

**Innovation politique 2012**

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

**L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité**

Charles Feuillerade, janvier 2012, 27 pages

**Politique énergétique française (2) : les stratégies**

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 31 pages

**Politique énergétique française (1) : les enjeux**

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 36 pages

**Révolution des valeurs et mondialisation**

Luc Ferry, janvier 2012, 27 pages

**Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?**

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 32 pages

**La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser**

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 34 pages

**L'hospitalité : une éthique du soin**

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 29 pages

**12 idées pour 2012**

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

**Les classes moyennes et le logement**

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

**Réformer la santé : trois propositions**

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 30 pages

**Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008**

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 32 pages

**La responsabilité**

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

**Le vote des classes moyennes**

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

**La compétitivité par la qualité**

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

**Les classes moyennes et le crédit**

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 40 pages

**Portrait des classes moyennes**

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

**Morale, éthique, déontologie**

Michel Maffesoli, octobre 2011, 33 pages

**Sortir du communisme, changer d'époque**

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

**L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?**

Malcolm Grimston, septembre 2011, 15 pages

**La jeunesse du monde**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

**Pouvoir d'achat : une politique**

Emmanuel Combe, septembre 2011, 42 pages

**La liberté religieuse**

Henri Madelin, septembre 2011, 31 pages

**Réduire notre dette publique**

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 35 pages

**Écologie et libéralisme**

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

**Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies**

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 22 pages

**Contester les technosciences : leurs raisons**

Eddy Fougier, juillet 2011, 34 pages

**Contester les technosciences : leurs réseaux**

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 28 pages

**La fraternité**

Paul Thibaud, juin 2011, 26 pages

**La transformation numérique au service de la croissance**

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 45 pages

**L'engagement**

Dominique Schnapper, juin 2011, 26 pages

**Liberté, Égalité, Fraternité**

André Glucksmann, mai 2011, 30 pages

**Quelle industrie pour la défense française ?**

Guillaume Lagane, mai 2011, 21 pages

**La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise**

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 33 pages

**La religion dans les affaires : la finance islamique**

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 28 pages

**Où en est la droite ? L'Allemagne**

Patrick Moreau, avril 2011, 50 pages

**Où en est la droite ? La Slovaquie**

Étienne Boisserie, avril 2011, 35 pages

**Qui détient la dette publique ?**

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

**Le principe de précaution dans le monde**

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 33 pages

**Comprendre le Tea Party**

Henri Hude, mars 2011, 31 pages

**Où en est la droite ? Les Pays-Bas**

Niek Pas, mars 2011, 31 pages

**Productivité agricole et qualité des eaux**

Gérard Morice, mars 2011, 36 pages

**L'Eau : du volume à la valeur**

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 27 pages

**Eau : comment traiter les micropolluants ?**

Philippe Hartemann, mars 2011, 34 pages

**Eau : défis mondiaux, perspectives françaises**

Gérard Payen, mars 2011, 56 pages

**L'irrigation pour une agriculture durable**

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 38 pages

**Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles**

Antoine Frérot, mars 2011, 28 pages

**Où en est la droite ? L'Autriche**

Patrick Moreau, février 2011, 36 pages

**La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat**

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 28 pages

**Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro**

Wolfgang Glomb, février 2011, 34 pages

**2011, la jeunesse du monde**

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

**L'opinion européenne en 2011**

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

**Administration 2.0**

Thierry Weibel, janvier 2011, 45 pages

**Où en est la droite ? La Bulgarie**

Antony Todorov, décembre 2010, 28 pages

**Le retour du tirage au sort en politique**

Gil Delannoï, décembre 2010, 34 pages

**La compétence morale du peuple**

Raymond Boudon, novembre 2010, 26 pages

**L'Académie au pays du capital**

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

**Pour une nouvelle politique agricole commune**

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

**Sécurité alimentaire : un enjeu global**

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

**Les vertus cachées du low cost aérien**

Emmanuel Combe, novembre 2010, 36 pages

**Innovation politique 2011**

Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

**Défense : surmonter l'impasse budgétaire**

Guillaume Lagane, octobre 2010, 30 pages

**Où en est la droite ? L'Espagne**

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

**Les vertus de la concurrence**

David Sraer, septembre 2010, 40 pages

**Internet, politique et coproduction citoyenne**

Robin Berjon, septembre 2010, 28 pages

**Où en est la droite ? La Pologne**

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 38 pages

**Où en est la droite ? La Suède et le Danemark**

Jacob Christensen, juillet 2010, 40 pages

**Quel policier dans notre société ?**

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 24 pages

**Où en est la droite ? L'Italie**

Sofia Ventura, juillet 2010, 32 pages

**Crise bancaire, dette publique : une vue allemande**

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 22 pages

**Dette publique, inquiétude publique**

Jérôme Fourquet, juin 2010, 28 pages

**Une régulation bancaire pour une croissance durable**

Nathalie Janson, juin 2010, 30 pages

**Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole**

Pascal Perri, mai 2010, 28 pages

**Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?**

Pascal Perrineau, mai 2010, 52 pages

**L'opinion européenne en 2010**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

**Pays-Bas : la tentation populiste**

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

**Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat**

Pascal Perri, avril 2010, 26 pages

**Où en est la droite ? La Grande-Bretagne**

David Hanley, avril 2010, 30 pages

**Renforcer le rôle économique des régions**

Nicolas Bouzou, mars 2010, 28 pages

**Réduire la dette grâce à la Constitution**

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

**Stratégie pour une réduction de la dette publique française**

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

**Iran : une révolution civile ?**

Nader Vahabi, novembre 2009, 16 pages

**Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre**

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

**Agir pour la croissance verte**

Valéry Morron et Deborah Sanchez, octobre 2009, 8 pages

**L'économie allemande à la veille des législatives de 2009**

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 7 pages

**Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France**

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 50 pages

**Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après**

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

**L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française**

Lucien Jaume, juin 2009, 26 pages

**La politique européenne de développement : une réponse à la crise de la mondialisation ?**

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 30 pages

**La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs :  
défense du statut, illustration du statu quo**

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson David Bonneau, mai 2009, 40 pages

**La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi**

Élise Muir (dir.), mai 2009, 65 pages

**Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme**

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

**Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?****Une question de justice sociale et un problème démocratique**

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

**La réforme de l'enseignement supérieur en Australie**

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

**Les réformes face au conflit social**

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

**L'opinion européenne en 2009**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

**Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?****Sondage, analyse, éléments pour le débat**

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

**Stratégie européenne pour la croissance verte**

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 125 pages

**Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands  
sur trois priorités de la présidence française de l'UE**

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur [fondapol.org](http://fondapol.org)

## SOUTENEZ LA FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE !

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondation pour l'innovation politique les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

*Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondation pour l'innovation politique peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.*

### **Vous êtes une entreprise, un organisme, une association**

Avantage fiscal : votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238 bis du CGI).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

### **Vous êtes un particulier**

Avantages fiscaux : au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans) ; au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % de vos dons versés, dans la limite de 50 000 €.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre IFI. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre IFI.

**contact : Anne Flambert + 33 (0)1 47 53 67 09 [anne.flambert@fondapol.org](mailto:anne.flambert@fondapol.org)**





# STRUCTURE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES TERRITOIRES ET VOTE POPULISTE EN FRANCE

Par Guillaume BAZOT

Le populisme n'a jamais été aussi présent en Europe depuis 1945. Face au péril qu'il représente, une meilleure compréhension des mécanismes est nécessaire. Parmi les explications proposées, nombreuses sont celles mettant en exergue l'importance des inégalités territoriales. La mondialisation et la désindustrialisation auraient polarisé économiquement puis politiquement le pays. Ainsi, certains espaces seraient désormais isolés voire délaissés, d'où le rejet des partis politiques au pouvoir depuis les années 1980.

Cette étude a d'abord pour objet d'interroger l'idée même d'une périphérie perdante au regard des transformations économiques et sociales des quarante dernières années. Nous verrons qu'une telle hausse des inégalités territoriales est, contre toute attente, sujette à caution. Les données offrent une lecture plus complexe de la réalité puisque nombre de communes périphériques affichent un accroissement du niveau de vie moyen plus grand que dans les grandes agglomérations.

Ceci ne signifie pas non plus que les territoires seraient sans importance. De fait, le vote populiste semble davantage concentré dans les communes les moins privilégiées hors des grandes agglomérations. Toutefois, notre analyse montre aussi que la variable clé n'est pas tant le revenu que le niveau de diplôme. Le populisme prendrait donc racine sur le rejet d'une certaine mondialisation institutionnelle (l'Europe) et culturelle (immigration, laïcité, mode de consommation) portée par une population citadine, diplômée et privilégiée dont les valeurs sont perçues comme mettant en cause l'identité même des classes populaires vivant hors des grandes métropoles.

## Les médias

**ANTHROPO  
TECHNIE**  
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ



## Le site internet

[fondapol.org](http://fondapol.org)



## Les données en open data

[data.fondapol.org](https://data.fondapol.org)



978 2 36408 326 4

ISBN : 978-2-36408-326-4

5 €